



**HAL**  
open science

# Prévention primaire du suicide des agriculteurs en Loire-Atlantique – Vendée

Adèle Perrin

► **To cite this version:**

Adèle Perrin. Prévention primaire du suicide des agriculteurs en Loire-Atlantique – Vendée. Santé publique et épidémiologie. 2018. hal-04483196

**HAL Id: hal-04483196**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04483196v1>**

Submitted on 29 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

## Master 2

« Santé publique et environnement »

Spécialité :

« Intervention en promotion de la santé »

Mémoire

2017-2018

Prévention primaire du suicide des agriculteurs  
en Loire-Atlantique – Vendée

Analyse de la situation et construction d'intervention

Soutenu en juin 2018

Madame Adèle Perrin

Maître de stage :

Madame Samira Legsir

Guidant universitaire :

Madame Karine Legrand

## REMERCIEMENTS

Je remercie en premier lieu Madame Legsir, directrice adjointe de la MSA Loire-Atlantique – Vendée, d’avoir accepté que je réalise ce stage au sein de l’entreprise et d’avoir été ma référente. Je lui suis reconnaissante pour son soutien, sa confiance et pour son implication dans la prévention et la promotion de la santé.

Mes remerciements chaleureux s’adressent à toutes les personnes rencontrées au cours de ce travail, agriculteurs et professionnels. Tous ces moments de partage de leur vie, de leur expérience, de leurs inquiétudes et de leurs espérances, ainsi que leur confiance dans mon travail ont été précieux.

Je remercie également mes collègues de la caisse pour leur soutien.

Merci à Madame Karine Legrand, mon guidant universitaire, pour ses encouragements, sa diligence, sa bienveillance et ses réponses encourageantes et sécurisantes.

Merci à l’IREPS Pays de la Loire d’exister et à Monsieur Droumaguet pour ses conseils avisés.

Un incommensurable merci à mes précieux et affectueux « acteurs ressources » présents tout au long de cette année de Master et sollicités en fonction de mes « besoins psychosociaux » : AnLor, Sylvie, Coline, Noémie, Rosie, Patricia, Lénaïg, la maison Claire & François, mes parents et bien entendu mes chers co-Ha’Partés, Gwen, Dom et Olivier.

A mes racines agricoles, mes grands-parents, mon oncle et ma tante ainsi que l’ensemble des membres du GAEC des Roches qui ont contribué à me façonner, à m’interpeller et à inspirer mon travail.

A tous les paysans du monde qui prennent soins de la terre et nous nourrissent.

# Table des matières

<b>ABRÉVIATIONS</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>1 –CONTEXTE</b>	<b>3</b>
1.1 –Contexte environnemental et populationnel : L'évolution du monde agricole	3
1.1.1 –L'activité agricole en France : un secteur en mutation	3
1.1.2 –Agriculteur : un métier et une identité qui évoluent	3
1.2 –Contexte sanitaire : La santé mentale des agriculteurs	4
1.2.1 –Santé mentale et suicide : définitions	4
1.2.1.1 –Santé mentale	4
1.2.1.2 –Suicide	5
1.2.2 –Le suicide des agriculteurs	5
1.2.2.1 –Données épidémiologiques	5
1.2.2.2 –Les déterminants du suicide des agriculteurs	5
1.3 –Contexte politique et stratégies d'intervention	8
1.3.1 –La politique nationale de prévention du suicide	8
1.3.2 –Stratégies d'intervention : types et niveaux de prévention du suicide	8
1.4 –Contexte institutionnel : le rôle de la MSA dans la prévention du suicide des agriculteurs	9
1.4.1 –La Mutualité Sociale Agricole	9
1.4.2 –La caisse de MSA de Loire-Atlantique – Vendée	10
1.4.3 –La politique de prévention du suicide de la MSA	10
1.5 –Les objectifs du projet	11
<b>2 –MÉTHODES</b>	<b>12</b>
2.1 –Population et territoire concernés	12
2.2 –Identification de l'existant	12
2.2.1 –Offre de prévention de la MSA à destination des agriculteurs	12
2.2.2 –Autres acteurs de prévention du suicide et offre proposée	13
2.3 –Identification des réponses complémentaires à apporter	13
2.3.1 –Identification des problématiques non couvertes par la MSA	13
2.3.2 –Identification des besoins et ressources relatifs aux déterminants psycho-sociaux du suicide : enquête qualitative auprès des professionnels de la MSA et des agriculteurs	14
2.3.2.1 –Choix et justification de la méthode par entretiens collectifs	14
2.3.2.2 –Pré-enquête	14
2.3.2.3 –Échantillonnage	15
2.3.2.3.1 –Des professionnels	15
2.3.2.3.2 –Des agriculteurs	15
2.3.2.4 –Guides d'entretien	15
2.3.2.4.1 –Grille d'organisation des échanges avec les professionnels	16
2.3.2.4.2 –Guides d'entretien avec les agriculteurs	16
2.3.2.5 –Analyse des données	16
2.4 –2.4. Construction d'une action de prévention	17
2.4.1 –État des lieux de réponses existantes	17
2.4.2 –Création d'une fiche action	17
<b>3 –RÉSULTATS</b>	<b>18</b>

3.1 –Identification des offres de prévention et création d’une base de données	18
3.1.1 –Offre de prévention de la MSA à destination des agriculteurs	18
3.1.2 –Autres acteurs de prévention du suicide et offre proposée	18
3.2 –Identification des réponses complémentaires à apporter	19
3.2.1 –Identification des problématiques non couvertes par la MSA	19
3.2.2 –Identification des besoins et ressources relatifs aux déterminants psycho-sociaux du suicide	19
3.2.2.1 –Situations, difficultés et ressources identifiées dans les domaines de la communication, de la gestion des temps de vie, de la réalisation de soi	21
3.2.2.1.1 –Gestion des temps de vie	21
a –Pour les agriculteurs.....	21
Travail prioritaire.....	21
Indissociabilité entre vie professionnelle et vie personnelle.....	22
b –Pour les professionnels.....	22
Surinvestissement professionnel.....	22
Manque de recul.....	23
3.2.2.1.2 –Identité et réalisation de soi	23
a –Pour les agriculteurs.....	23
Statut d’entrepreneur et autonomie de décision.....	24
Travail en équipe.....	25
b –Pour les professionnels.....	25
3.2.2.1.3 –Communication	26
a –Pour les agriculteurs.....	26
Exprimer son ressenti.....	26
Prendre position.....	27
b –Pour les professionnels.....	27
Apprendre à communiquer.....	27
3.2.2.2 –Freins et leviers à l’implantation d’une action	28
3.2.2.2.1 –Moment de vie de l’exploitant agricole auquel il serait plus pertinent d’intervenir	28
3.2.2.2.2 –Leviers	29
3.2.2.2.3 –Freins	29
3.3 –Construction d’un cycle d’ateliers de développement des compétences psychosociales	30
<b>4 –DISCUSSION</b>	<b>31</b>
4.1 –Forces et limites du travail	31
4.2 –Situations de vie, difficultés et ressources des agriculteurs en lien avec les déterminants psycho-sociaux du suicide	32
4.3 –Mise en œuvre d’une action de prévention primaire du suicide des agriculteurs en Loire-Atlantique –Vendée : cadre et préalables	34
4.4 –L’organisation de la MSA en guichet unique, frein ou levier à l’intervention en promotion de la santé ?	34
4.5 –Perspectives : une stratégie globale d’intervention	36
<b>CONCLUSION</b>	<b>38</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>39</b>

### ABRÉVIATIONS

ADSL : Agent de développement social local

ASS : Action sanitaire et sociale

CCMSA : Caisse centrale de la mutualité sociale agricole

CIVAM : Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

InVS : Institut de veille sanitaire

IREPS : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

MSA : Mutualité sociale agricole

MSA 44-85 : Caisse de Mutualité sociale agricole de Loire-Atlantique - Vendée

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONS : Observatoire national du suicide

PRP : Prévention des risques professionnels

SST : Santé et sécurité au travail

TS : Travailleurs sociaux

## INTRODUCTION

En 20 ans, la France a vu son nombre d'exploitations agricoles divisé par deux. Le pays compte en 2016, 461 803 exploitants agricoles [1]. Les exploitations sont plus grandes et spécialisées, elles font davantage appel à la technique. Le métier d'agriculteur s'est complexifié et la charge de travail a augmenté. Dans le même temps, le niveau de vie des agriculteurs, autrefois supérieur à la moyenne, s'est effondré. Plus de 40% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté [2].

La mutation de cette profession s'est accompagnée d'une crise de valeurs chez les agriculteurs [3] et le mal-être de cette population est un sujet préoccupant. Les récentes mobilisations d'agriculteurs autour des États généraux de l'alimentation cherchent à alerter les politiques sur cet aspect. De plus en plus de médias s'emparent du sujet comme en témoigne, jusque dans le domaine cinématographique, le film *Petit Paysan* de Hubert Charuel sorti en août 2017. En effet, résultante tragique et explicite de cette souffrance psychique, le nombre de suicide est particulièrement important dans ce secteur d'activité. Les agriculteurs présentent un risque de décéder par suicide 3 fois plus élevé chez les hommes et 2 fois plus élevé chez les femmes que celui des cadres [4]. Ils sont également sujets d'épuisement, de surmenage et de stress, exposés à des facteurs professionnels favorisant le risque de mal-être [5].

La Mutualité Sociale Agricole, organisme de protection sociale du monde agricole, est un acteur clé de la santé des agriculteurs. Elle agit quotidiennement pour la promotion de la santé de ses ressortissants, aussi bien dans la prévention des risques professionnels que dans l'accompagnement dans les problématiques sociales ou liées au handicap. Maillon fort de la prévention de la crise suicidaire des agriculteurs, elle est engagée depuis 2011 dans la coordination et la formation de réseaux de sentinelles parmi les Organisations professionnelles agricoles, ayant pour rôle la détection et l'alerte en cas de situation d'urgence. Elle a également instauré un dispositif national d'écoute, Agri'écoute, pour les agriculteurs en situation de détresse. Cette prévention de la crise suicidaire, nécessaire, n'empêche pas la souffrance de s'installer progressivement et il est également important d'agir en amont. Aussi, la MSA, à un niveau plus local, a un rôle à jouer dans une prévention plus globale de cette problématique multifactorielle.

Mais par quels leviers cette institution, qui accompagne déjà les exploitants, pourrait-elle faire évoluer son offre de prévention ? Sur quels facteurs de risques agir en priorité ? Quelles situations de vie difficiles sont repérées par les agriculteurs comme écueil récurrent à contourner ? Quelles sont les ressources relevant des sphères individuelles et relationnelles pourraient être mobilisées ? Autant de questions que la caisse de MSA de Loire-Atlantique Vendée, qui restructure depuis 2017 la coordination de ses actions prévention du suicide, a été amenée à se poser pour élargir son offre de prévention.

C'est dans ce cadre qu'il a été confié au Pôle prévention et promotion de la santé la présente étude. Celle-ci a pour objet la structuration et la mise en œuvre d'une offre de prévention du mal-être et du suicide à destination des actifs agricoles de Loire-Atlantique et de Vendée.



### 1 - CONTEXTE

#### 1.1 - Contexte environnemental et populationnel : L'évolution du monde agricole

##### 1.1.1 - L'activité agricole en France : un secteur en mutation

Depuis plus de 20 ans, l'agriculture française connaît des mutations majeures ayant pour conséquences une modification du métier d'agriculteur et une fragilisation de leur équilibre de vie.

En premier lieu, les exploitations agricoles se sont transformées : diminution de moitié de leur nombre, agrandissement de celles-ci, spécialisation productive, développement des formes sociétales et du salariat agricole sont autant d'évolutions [6] . Dans le même mouvement, le nombre d'exploitants agricoles a fortement diminué et cette diminution perdure, s'accroissant même entre 2016 et 2017 [2] . Sur cette période, on a compté en France 30 162 cessations d'activité pour 21 472 installations. Au total, près de 30% des départs ne sont pas remplacés.

Cette transformation des exploitations est intimement liée à celle de l'activité agricole caractérisée par une mécanisation et une technicité accrues ainsi qu'une augmentation du travail administratif. S'ajoute également un poids législatif et réglementaire. Polyvalent, l'agriculteur doit être à la fois dirigeant de son entreprise en prenant des décisions stratégiques, cadre (parfois manager) en organisant le travail et opérateur en réalisant les tâches opérationnelles [7]. Toutefois, le travail reste marqué par une activité physique prégnante.

Le niveau de vie est également impacté par ces mutations auxquelles se sont ajoutées différentes crises économiques, sanitaires et climatiques, se dégradant considérablement. Le revenu disponible moyen d'un ménage d'agriculteurs dépassait de 25% celui de l'ensemble des ménages en 1997 et de 5% en 2003. Il est devenu inférieur de 10 à 15% à la moyenne en 2007 [8]. En 2016, près de 40% des chefs d'exploitation agricole ont perçu un revenu mensuel négatif ou n'excédant pas 360 euros [2], alors que le seuil de pauvreté français était de 1008 euros par mois.

##### 1.1.2 - Agriculteur : un métier et une identité qui évoluent

Le profil des agriculteurs change également. Avec une moyenne d'âge de 49,3 ans en 2017, les chefs d'exploitations vieillissent ; 80% d'entre eux avaient plus de 40 ans en 2017 [2] alors qu'ils représentaient 66% en 2000 [9] . Le métier poursuit sa féminisation initiée dans les années 70. En 2017, 27 % des exploitants étaient des femmes, contre 22% en 2000. Par ailleurs, le nombre d'installations de chefs d'exploitation non issus du milieu agricole augmente pour représenter un tiers des installations. Cette diversification d'origines se vérifie aussi pour les

conjointes d'exploitants qui sont également de plus en plus nombreux à occuper un emploi en dehors de l'exploitation. Le recours au travail familial est de moins en moins important.

Au final, avec un statut social et économique dégradé, une présence minoritaire dans les campagnes, une fragilisation du socle familial, une augmentation considérable de leur charge de travail, des obligations réglementaires croissantes, des contraintes physiques intenses et un sur-engagement dans le travail, les agriculteurs français, vivent aujourd'hui une crise de valeurs sans précédent [5].

## 1.2 - Contexte sanitaire : La santé mentale des agriculteurs

### 1.2.1 - Santé mentale et suicide : définitions

#### 1.2.1.1 - Santé mentale

La santé mentale, partie intégrante de la santé, est définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) par « un état de bien-être dans lequel la personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et fructueux et contribuer à la vie de sa communauté » [10]. Ainsi, au même titre que la santé ne se restreint pas à l'absence de maladie physique, la santé mentale ne se limite pas à l'absence de trouble psychique ou de maladie mentale. Toutes deux sont considérées comme une ressource.

On distingue trois dimensions de la santé mentale [11] :

- **Les troubles mentaux ou troubles psychiatriques** qui se réfèrent à des classifications diagnostiques internationales renvoyant à des critères et à des actions thérapeutiques ciblées.
- **La détresse psychologique ou souffrance psychique**, qui traduit un état de mal-être qui n'est pas forcément révélateur d'une pathologie ou d'un trouble mental. Elle correspond à la présence de symptômes anxieux et dépressifs peu intenses liés à des situations éprouvantes et à des difficultés existentielles.
- **La santé mentale positive**, qui recouvre l'estime de soi, les capacités d'adaptation, le sentiment de maîtrise de sa vie, etc. Tout comme la santé physique, elle est la condition d'une vie réussie.

Les situations de mal-être apparaissent au cours d'un processus de fragilisation et sont l'expression d'une incapacité à répondre aux contraintes diverses qui s'accumulent et peuvent, in fine, paraître insurmontables.

### 1.2.1.2 - Suicide

Littéralement, le suicide signifie «le meurtre de soi-même». Il s'agit donc d'un décès dû à un acte d'une personne contre elle-même. La cause profonde du suicide est la souffrance. Celle-ci peut sembler insurmontable et devenir insupportable. La mort peut alors être envisagée comme un apaisement et le suicide une manière de mettre fin à cette intense souffrance. Cependant, le suicide n'est pas un choix. Au contraire, c'est lorsqu'une personne a l'impression de ne plus avoir aucun choix qu'elle peut être amenée à penser à se suicider [11].

Les facteurs de risques suicidaires fonctionnent en interaction les uns avec les autres et l'importance de leur effet diffère en présence ou en l'absence d'autres facteurs. Le cumul de différents facteurs accentue le risque de suicide.

### 1.2.2 - Le suicide des agriculteurs

#### 1.2.2.1 - Données épidémiologiques

D'après l'analyse réalisée à partir du programme Cosmop de Santé publique France, les agriculteurs exploitants présentent, depuis 1968, la mortalité par suicide la plus élevée parmi les catégories socioprofessionnelles, avec un risque de décès jusqu'à trois fois plus élevé chez les hommes et deux fois plus élevé chez les femmes, que celui des cadres [4]. L'étude menée par l'Institut de veille sanitaire (InVS) et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) [4] portant sur la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants entre 2007 et 2011 a enregistré 417 suicides chez les hommes et 68 chez les femmes, soit 15 % de l'ensemble des décès, représentant ainsi la troisième cause de décès. Alors que la population agricole présente une mortalité générale de 47 % inférieure à la population globale en 2010 et de 43 % en 2011, pouvant s'expliquer par un mode de vie spécifique et un niveau d'activité physique pouvant contribuer à réduire les risques de cancers et de maladies cardio-vasculaires, la mortalité par suicide observée chez les agriculteurs exploitants était respectivement en 2008 et en 2009 de 28 % et 22 % supérieure à celle que l'on aurait observé si la population d'étude présentait la même mortalité par sexe et par âge que la population générale.

Cet excès de suicides est notamment marqué chez les hommes entre 45 et 64 ans et plus particulièrement dans les filières d'élevage bovins-lait et bovins-viande (catégories majoritaires chez les exploitants agricoles) qui présentent en 2008 et 2009 les surmortalités par suicide les plus élevées. Ces observations coïncident avec la temporalité des problèmes financiers rencontrés dans ces secteurs sur la période d'étude.

#### 1.2.2.2 - Les déterminants du suicide des agriculteurs

Selon l'OMS, la santé mentale est déterminée par des facteurs sociaux, psychologiques et biologiques. Sont identifiés comme facteurs de risque les pressions socio-économiques, un changement social rapide, des conditions de travail éprouvantes, une discrimination, une exclusion sociale, un mode de vie malsain, des risques de violence ou de mauvaise santé

physique et les violations des droits de l'homme. De plus, certains profils psychologiques et certains traits de personnalité prédisposent aux troubles mentaux. Enfin, les troubles mentaux peuvent être dus à des causes biologiques. [10]

Dans son rapport de 2014 sur la prévention du suicide [12] , elle distingue cinq types de facteurs de risques spécifiques aux suicides :

- **les facteurs liés aux individus** : antécédents de tentative de suicide, troubles mentaux, usage nocif de l'alcool, perte d'emploi ou financière, désespoir, douleur chronique, antécédents familiaux de suicide, facteurs génétiques et biologiques ;
- **les facteurs liés aux relations** : sentiment d'isolement et manque de soutien, relations conflictuelles, mésentente ou perte ;
- **les facteurs liés aux communautés** : catastrophes naturelles, guerres et conflits, stress liés à l'acculturation et au déplacement, discrimination, traumatisme ou abus ;
- **les facteurs liés aux sociétés** : accès aux moyens létaux, couverture médiatique inappropriée, stigmatisation associée à la demande d'aide ;
- **les facteurs liés aux systèmes de santé** : obstacles aux soins.

Cette structuration des facteurs de risques de suicide, pour être adaptée aux réalités spécifiques aux agriculteurs, peut être complétée par un détail des facteurs professionnels et économiques. Ces derniers, identifiés dans l'étude menée par l'InVS et la CCMSA [4], sont composés des conjonctures agricoles, des caractéristiques de l'exploitation et des conditions de travail. Ces facteurs spécifiques aux conditions de travail, sont eux-mêmes décrits dans l'étude réalisée en 2016 par l'association Solidarité Paysans [5] et peuvent être classés par risques psychosociaux selon la proposition de M. Gollac [13].

La carte heuristique, *Figure 1* (page suivante), permet une vue d'ensemble des déterminants du suicide les agriculteurs.

À l'inverse des facteurs de risques, les facteurs de protection prémunissent les individus contre les risques de suicide [12] :

- **Des relations personnelles solides**
- **Les croyances religieuses ou spirituelles** : selon les pratiques et les interprétations culturelles et contextuelles.
- **Un état d'esprit axé sur les stratégies d'adaptation positives et le bien-être.**

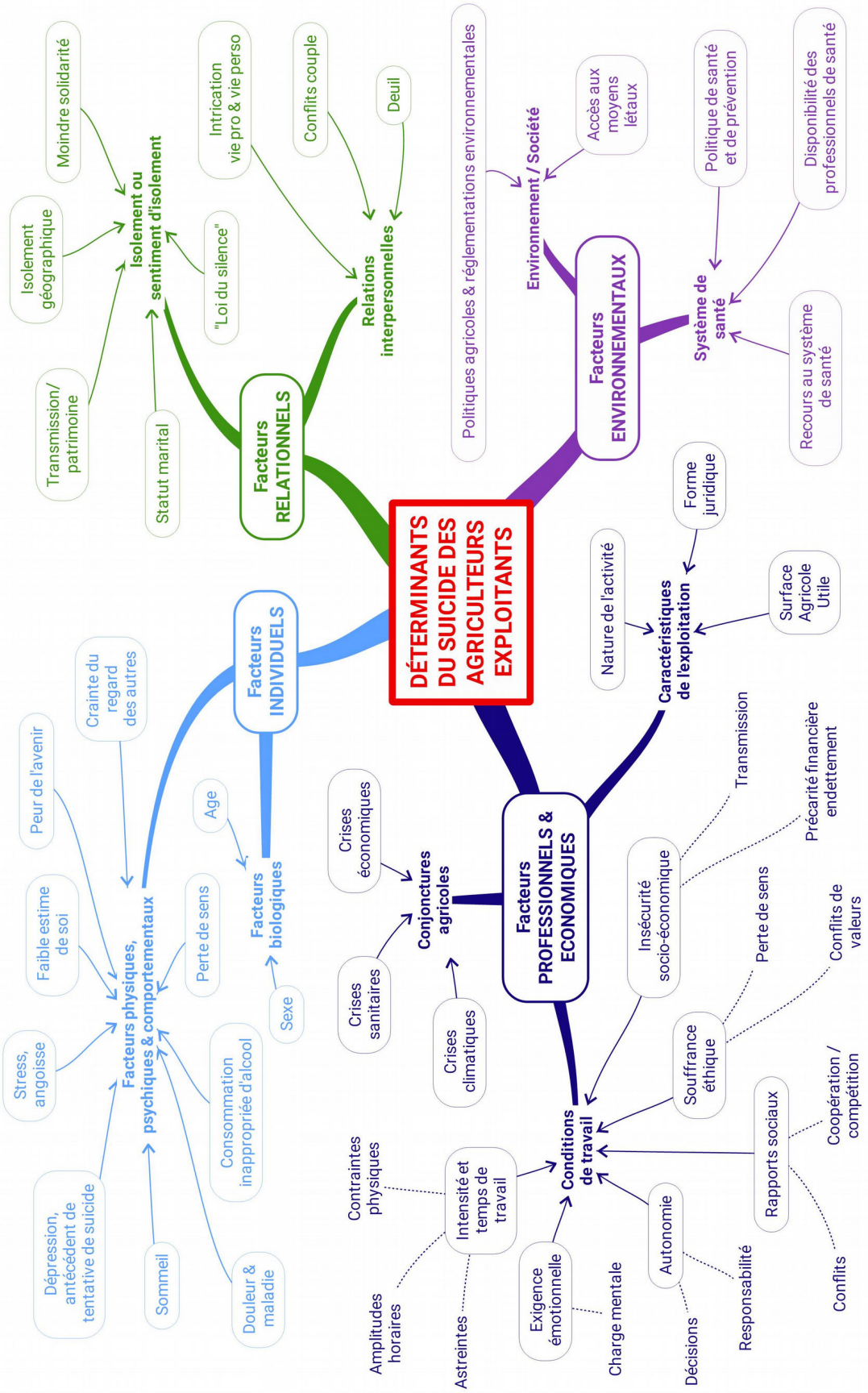


Figure 1 : Les déterminants du suicide des agriculteurs

## 1.3 - Contexte politique et stratégies d'intervention

### 1.3.1 - La politique nationale de prévention du suicide

La problématique du suicide, bien que particulièrement marquée chez les agriculteurs, est partagée dans la population générale. En France, chaque année, près de 10 500 personnes décèdent par suicide (soit près de trois fois plus que par accidents de la circulation) [14]. Ce phénomène, reconnu comme un problème de santé publique depuis la fin des années 1990, a conduit à la mise en place d'une politique spécifique de prévention du suicide. Le Programme national d'actions 2011-2014 a succédé à la Stratégie nationale d'actions face au suicide 2000-2005 et, en 2013, un Observatoire national du suicide (ONS) a été mis en place.

Parmi les axes prioritaires du programme 2011-2014 figurait celui du « développement de la prévention et de la postvention » [15]. Les mesures attendues entendaient notamment « Développer la qualité et l'efficacité des actions de promotion de la santé mentale et de la prévention du suicide », mesure comportant le développement des compétences psychosociales, et « Prévenir l'isolement social et la détresse psychique ».

Par ailleurs, ce programme intégrait un plan de prévention du suicide dans le monde agricole, dont la mise en œuvre a été confiée à la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Aujourd'hui la prévention et la promotion de la santé mentale est inscrite dans la stratégie nationale de santé. Une place importante est accordée à l'ONS dans la compréhension et la prévention du suicide.

### 1.3.2 - Stratégies d'intervention : types et niveaux de prévention du suicide

Au vu des multiples facteurs qui entrent en jeu et des nombreux chemins qui mènent aux conduites suicidaires, les efforts de prévention du suicide requièrent une approche multisectorielle globale et des interventions aux différents moments de la vie des personnes.

L'OMS distingue trois stratégies d'intervention [12] :

- les **stratégies de prévention universelles**, conçues pour toucher l'ensemble d'une population en vue d'optimiser la santé et de minimiser les risques de suicide (à travers des politiques de réduction d'accès aux moyens létaux ou par la responsabilisation du traitement du suicide par les médias par exemple) ;
- les **stratégies de prévention sélectives** ciblant les groupes vulnérables au sein d'une population (comme un statut professionnel)

## CONTEXTE

- les **stratégies de prévention indiquées** qui se concentrent sur des personnes vulnérables spécifiques au sein de la population (par exemple celles qui montrent des signes précoces de potentiel suicidaire ou qui ont déjà fait une tentative de suicide).

Ces diverses formes de prévention peuvent intervenir comme réponse à une urgence, mais aussi plus en amont : en prévention primaire, secondaire, tertiaire ou en postvention.

- La **prévention primaire** concerne les personnes n'étant pas en situation avancée de mal-être, et consiste notamment en la diffusion d'informations de sensibilisation et d'outils de compréhension des situations de détresse.
- Les personnes en situation de mal-être sont plutôt ciblées par les actions de **prévention secondaire** : la sensibilisation s'accompagne de l'orientation vers une prise en charge adaptée.
- La **prévention tertiaire** concerne les personnes ayant déjà fait une tentative de suicide, et consiste en l'accompagnement médical et social des personnes, et en des actions sur les éléments déclencheurs de la crise, afin d'éviter la récurrence.
- La **postvention** cible, quant à elle, l'entourage d'une personne ayant fait une tentative de suicide ou décédée à la suite d'un suicide, puisqu'il s'agit de personnes particulièrement à risque.

### 1.4 - Contexte institutionnel : le rôle de la MSA dans la prévention du suicide des agriculteurs

#### 1.4.1 - La Mutualité Sociale Agricole

La MSA est l'organisme de protection sociale du monde agricole. Il a la particularité d'être organisé en guichet unique et ce, de manière décentralisée.

Le guichet unique consiste à rassembler au sein d'une même caisse de MSA l'ensemble des services de couverture des risques de l'assuré agricole : les services de prestations familiales, d'assurance maladie, d'assurance retraite, de santé du travail et celui de cotisation.

L'organisation décentralisée s'appuie sur trois niveaux : l'échelon local, d'où sont issus les élus cantonaux et sur lequel peuvent être implantés les projets territoriaux ; le réseau des 35 caisses départementales ou pluridépartementales, organismes de gestion ; l'organe central, la Caisse centrale de MSA (CCMSA), structure de pilotage, de coordination et de représentation [16].

De plus, la MSA est représentée par ses assurés, élus par l'ensemble des ressortissants de la MSA (bénéficiaires ou cotisants). Ceux-ci sont composés des non-salariés agricoles (exploitants

agricoles, associés et conjoints collaborateurs), salariés (d'exploitations agricoles, de coopératives agricoles, d'institutions agricoles, lycées agricoles....) et employeurs de mains-d'œuvre.

### 1.4.2 - La caisse de MSA de Loire-Atlantique - Vendée

La Mutualité Sociale Agricole de Loire-Atlantique - Vendée (MSA 44-85) est issue des deux caisses historiques des deux départements et est toujours organisée en deux sites. L'entreprise compte actuellement 510 salariés.

Les deux principaux services menant des actions de prévention sont :

- le service d'action sanitaire et social (ASS). Il comprend le pôle du travail social, celui du développement social des territoires et le pôle prévention et promotion de la santé.
- le service de santé et sécurité au travail (SST) comprenant le pôle prévention des risques professionnels.

### 1.4.3 - La politique de prévention du suicide de la MSA

En 2011, dans le cadre du Programme national d'actions contre le suicide, la MSA a mis en place un premier plan national d'actions contre le suicide comportant les trois orientations dédiées au public agricole : mieux connaître la réalité du suicide dans le monde agricole, mettre en place des dispositifs d'écoute pour les agriculteurs en situation de détresse et créer des cellules de prévention dans chaque caisse de la MSA pour repérer les agriculteurs en difficultés. Le suivi et l'évaluation de ce plan est assuré par la CCMSA, qui, à la suite de celui-ci, a mis en place le plan national MSA de prévention du suicide 2016 à 2020 [17]. Dans ce dernier, la poursuite de l'analyse des données de suicide des populations agricoles, le développement des cellules pluridisciplinaires de prévention et la consolidation du dispositif Agri'écoute sont prévues. S'y ajoutent des actions complémentaires de prévention en lien avec d'autres plans de la MSA entrepris par les services déjà engagés dans la prévention du mal-être.

Dans le cadre de ces plans, la MSA Loire-Atlantique - Vendée a créé, en 2011, une cellule pluridisciplinaire de prévention composée de membres du service santé et sécurité au travail, du service action sanitaire et sociale et du service recouvrement/contentieux. Les actions de la cellule ont été complétées par la mise en place d'une procédure de prise en charge des signalements de situations de détresse via un numéro de téléphone, coordonnée par le service santé et sécurité au travail. La création de cette cellule s'est accompagnée de multiples actions de sensibilisation en direction des membres du personnel en contact avec les bénéficiaires et pouvant être confrontés à des situations de détresse, à l'accueil, au contrôle externe, et au sein des services ASS et SST. Conformément aux axes prévus par les plans nationaux de prévention, un travail de création de réseau a été entrepris : complété en Vendée, un réseau de sentinelles au sein d'organisations professionnelles est en cours de création en Loire-Atlantique. Depuis début 2017, ces actions sont coordonnées par une chargée de mission prévention du mal-être.



## 1.5 - Les objectifs du projet

Notre étude s'inscrit dans un processus de prévention du suicide des agriculteurs initié depuis plusieurs années mais pour lequel l'organisation au sein de la caisse est récente. Elle vise, au sein du Pôle prévention et promotion de la santé, à structurer et mettre en œuvre une nouvelle offre de prévention du mal-être et du suicide à destination des actifs agricoles.

Ainsi, l'objectif principal du projet est de construire une action de prévention du suicide des agriculteurs de Loire-Atlantique – Vendée.

Les objectifs spécifiques sont :

1. Identifier et analyser les offres de prévention du suicide existantes en Loire-Atlantique – Vendée
2. Identifier et analyser les besoins et attentes des agriculteurs en termes de prévention du suicide
3. Créer la fiche action de l'intervention

## 2 - MÉTHODES

### 2.1 - Population et territoire concernés

Initié sur l'ensemble des actifs agricoles, ce travail s'est rapidement concentré sur la population des non-salariés agricoles, c'est-à-dire les exploitants agricoles et associés ainsi que les conjoints collaborateurs.

En effet, les actifs agricoles sont composés des salariés et des non-salariés agricoles, deux populations actives différentes en termes de statut socio-professionnel et de conditions de travail. De ce fait, ces deux publics répondent à des problématiques de prévention du suicide différentes.

Aussi, du fait des contraintes de temps, le choix a été fait de se focaliser prioritairement sur les non-salariés. Toutefois, la démarche initiée pourra être élargie ultérieurement aux salariés agricoles.

Ainsi, dans ce mémoire, les termes « agriculteurs » ou « exploitants agricoles » se rapportent aux non-salariés agricoles.

Le travail concerne l'ensemble des deux départements de Loire-Atlantique et de Vendée.

### 2.2 - Identification de l'existant

Dans un premier temps une recherche documentaire complétée et nourrie par des échanges avec les professionnels de la MSA avait pour objectif d'identifier, parmi les différentes offres de prévention de la MSA à destination des agriculteurs de Loire-Atlantique et de Vendée, celles qui contribuaient à la prévention du suicide et d'en connaître le contenu.

Ce recensement exhaustif devait également permettre d'analyser leurs forces et leurs limites.

Dans un deuxième temps, il s'agissait par ces deux moyens d'identifier les autres acteurs de la prévention du suicide et leurs offres.

#### 2.2.1 - Offre de prévention de la MSA à destination des agriculteurs

L'identification des différentes offres de prévention du suicide de la MSA à destination des agriculteurs de Loire-Atlantique - Vendée a été réalisée en premier lieu par consultation des sites internet de la MSA 44-85 et de la CCMSA ainsi que par la consultation de leurs bases de données respectives.

## MÉTHODES

Ces premières données recueillies ont permis d'établir une grille de recueil de données renseignant l'objectif de ces actions, leur contenu, le public cible, le mode de recrutement, les moyens de mises en œuvre (périodicité, territoires touchés, communication), les forces et limites de ces actions.

Les informations manquantes ont été recueillies par la suite auprès de la chargée de mission prévention du mal-être et des responsables de service ou des référents de la caisse de chacune des actions par le biais d'entretiens exploratoires téléphoniques ou de visu. La référente nationale de la direction du développement sanitaire et social ainsi que le médecin du travail pilote du plan national de prévention du suicide de la Caisse Centrale ont également été interrogés par téléphone.

### 2.2.2 - Autres acteurs de prévention du suicide et offre proposée

L'identification des actions de prévention des acteurs extérieurs à la MSA a été réalisée à partir de la connaissance des professionnels de la MSA rencontrés lors des entretiens exploratoires. Ici, les axes thématiques à explorer étant très larges, il n'était pas recherché l'exhaustivité mais l'identification des acteurs clés incontournables, souvent partenaires de la MSA pour les différentes actions menées. Il s'agissait de structures institutionnelles sanitaires ou agricoles, d'associations d'agriculteurs ou de syndicats.

Ces informations ont été complétées par la consultation de leur site internet respectif.

## 2.3 - Identification des réponses complémentaires à apporter

L'identification des réponses complémentaires à construire en termes de prévention du suicide des agriculteurs de Loire-Atlantique - Vendée a été réalisée en deux temps : l'identification des problématiques non couvertes par la MSA et relevant du champ de compétences du Pôle prévention et promotion de la santé d'une part et l'identification des besoins des agriculteurs relatifs à ces problématiques ainsi que les ressources mobilisées pour y répondre d'autre part.

### 2.3.1 - Identification des problématiques non couvertes par la MSA

L'identification des problèmes et déterminants de santé en lien avec le suicide des agriculteurs non couverts par la caisse de MSA 44-85 a été réalisée à l'aide d'un tableau de croisement de données.

Les différentes offres de prévention existantes ont été placées au regard des déterminants du suicide des agriculteurs et des différents niveaux de prévention ce qui a permis, par déduction, de mettre en évidence les problématiques non couvertes.

## 2.3.2 - Identification des besoins et ressources relatifs aux déterminants psycho-sociaux du suicide : enquête qualitative auprès des professionnels de la MSA et des agriculteurs

### 2.3.2.1 - Choix et justification de la méthode par entretiens collectifs

**Afin de pouvoir décrire et analyser les besoins et les ressources des exploitants agricoles relatifs aux déterminants psycho-sociaux du suicide retenus et identifier comment intervenir de manière pertinente**, nous avons choisi d'interroger les professionnels de la MSA acteurs de la prévention du suicide et des agriculteurs et d'analyser leurs points de vue. Pour cela, nous avons privilégié l'emploi des méthodes qualitatives plus propices à la compréhension et à l'analyse des situations de vie, des logiques d'actions et des enjeux professionnels ou personnels [18] . Nous avons choisi d'interroger les différents professionnels sous la forme d'entretien de groupe nous permettant d'une part d'approcher de manière approfondie leurs perceptions et leurs idées et d'autre part de stimuler la réflexion grâce aux interactions qui se manifestent dans la discussion [19] . Pour les mêmes raisons, nous avons privilégié les entretiens en petits collectifs avec les agriculteurs lorsque cela était possible. Par défaut, nous avons eu recours à l'entretien individuel.

### 2.3.2.2 - Pré-enquête

Des pré-enquêtes auprès de quelques agriculteurs et professionnels de terrain ont été réalisées afin de comprendre leur perception de notre problématique et nous aider à élaborer la trame des futurs entretiens. Ils avaient également pour but de nous familiariser avec le milieu agricole, ses références, sa perception de la MSA mais également avec la technique de l'entretien. [20]

Cinq interlocuteurs ont été contactés dans ce but. Deux agriculteurs l'ont été par téléphone, deux autres ont été rencontrés lors d'une assemblée générale d'association d'agriculteurs et un professionnel a été interrogé en face à face.

Il n'y avait pas de grille pour ces entretiens mais une trame globale, l'idée étant de laisser les interlocuteurs s'exprimer librement sur les thèmes qui nous intéressaient.

L'analyse des modalités de mise en œuvre de ces entretiens a permis d'exclure les entretiens téléphoniques de la suite de la méthode et de favoriser les entretiens collectifs. L'analyse du contenu a permis l'élaboration des guides d'entretien.

### 2.3.2.3 - Échantillonnage

#### 2.3.2.3.1 - Des professionnels

L'échantillon de professionnels à interroger a été constitué à partir de la liste de l'ensemble des professionnels de la MSA 44-85 participant à une action de prévention du suicide des agriculteurs, par une approche individuelle ou collective. Il s'agissait à la fois des travailleurs sociaux (TS), de la chargée de mission prévention mal-être et des conseillers en prévention des risques professionnels (conseillers en PRP). Cette diversité de professionnels a été choisie pour favoriser la variété des points de vue. A contrario, les responsables de ces services ont été exclus de l'échantillon afin de favoriser au maximum la liberté de parole par absence de relation hiérarchique [19].

A partir de cette liste de 30 professionnels (20 TS, 1 chargée de mission, 8 conseillers en PRP, 1 stagiaire en psychologie du travail auprès des conseillers en PRP), chaque responsable de service a indiqué lesquels d'entre eux pouvaient être contacté et, afin de tenir compte des éventuels refus ou indisponibilités, 23 personnes ont été sollicitées par mail. Il a été décidé de réaliser des entretiens de groupe de 5 à 10 personnes issues des différents services, pour une durée de 2h30. Pour favoriser la participation, ces entretiens ont été proposés sur chaque site de la MSA, en Loire-Atlantique et en Vendée.

#### 2.3.2.3.2 - Des agriculteurs

L'idée principale dans la constitution de cette liste était d'avoir une diversité de profils d'agriculteurs en termes d'âge, de situation maritale et familiale, d'engagement personnel et au regard des caractéristiques de leur exploitation (exercice individuel ou collectif, familial ou non, diversité de l'activité...). Les exploitants agricoles retraités faisaient partie de l'échantillonnage. Il s'agissait également d'interroger des agriculteurs des deux départements.

A défaut de réponse dans les délais impartis de la part des principaux syndicats et associations d'agriculteurs sollicités, l'échantillon des agriculteurs susceptibles d'accepter d'être interrogés en entretien a été élaboré à partir des contacts communiqués par les différents collègues de la MSA en relation avec des exploitants agricoles. Dix agriculteurs ont été identifiés et contactés.

Les entretiens étaient proposés au domicile des agriculteurs, certains ont accepté de se réunir pour permettre que les échanges soient réalisés en petits collectifs de deux ou trois agriculteurs (en couple ou entre agriculteurs voisins).

#### 2.3.2.4 - Guides d'entretien

Les objectifs de l'enquête étaient les suivants :

- Décrire et analyser les difficultés rencontrées par les agriculteurs dans les domaines de la communication, de la gestion des temps de vie, de la réalisation de soi et de la

gestion du stress.

- Décrire les ressources identifiées dans ces quatre domaines
- Identifier les besoins et attentes des agriculteurs envers la MSA vis-à-vis de la prévention primaire du suicide
- Identifier les freins et leviers d'action de la MSA

Pour remplir ces objectifs, nous avons construit les conducteurs d'entretiens autour de deux axes principaux : l'un sur les représentations et l'autre sur les freins et les leviers à l'action. (Cf. annexes 1 et 2)

#### 2.3.2.4.1 - Grille d'organisation des échanges avec les professionnels

Pour les représentations sur chacun des quatre thèmes, nous avons choisi d'interroger les professionnels sur les situations rencontrées, les difficultés et les ressources identifiées avec la technique du MétaPlan®[19]. Cette technique permet en effet à la fois de réserver un temps à la réflexion et à l'expression personnelle, de favoriser l'interaction et les échanges entre participants et de produire collectivement un maximum d'idées [21] .

Pour la projection nourrie de l'expérience, l'image des valises et des ballons a été utilisée pour illustrer les freins à dépasser et les leviers à activer. Les échanges ont été guidés de manière semi-directive.

#### 2.3.2.4.2 - Guides d'entretien avec les agriculteurs

Les mêmes thématiques ont été abordées avec les agriculteurs selon les mêmes axes sous forme d'entretien semi-directif individuels en petit effectif.

Tous les entretiens ont été précédés d'une contextualisation de l'enquête et d'une présentation des repères conceptuels, notamment des différents déterminants du suicide des agriculteurs présentés sous forme d'une carte heuristique afin de justifier l'approche partielle de ces déterminants. Cela permettait également de préciser explicitement que, s'ils ne faisaient pas l'objet de cette étude, les aspects économiques et conjoncturels, souvent douloureux pour les agriculteurs, n'étaient pas occultés.

#### 2.3.2.5 - Analyse des données

Les entretiens de groupe ont été enregistrés avec l'accord des professionnels présents. Ils ont été retranscrits intégralement. Les propos des agriculteurs quant eux, ont fait l'objet de prises de notes précises, complètes et fidèles pendant les entretiens qui ont également été retranscrites de manière informatique rapidement après les entretiens.

## MÉTHODES

Ces retranscriptions ont permis la mise en évidence des sous-thèmes abordés et conduit à l'élaboration d'une grille d'analyse catégorielle sous tableur. Les entretiens suivants ont été retranscrits partiellement en tenant compte de ces catégories. L'analyse thématique de contenu a été complétée par une analyse qualitative approfondie par inférence et visant à interroger le sens, parfois caché, des propos recueillis [20].

### 2.4 - 2.4. Construction d'une action de prévention

#### 2.4.1 - État des lieux de réponses existantes

Une recherche documentaire a été effectuée à la fois sur les programmes et interventions de prévention primaire du suicide des agriculteurs déjà mise en place par d'autres caisses de MSA en France et à la fois sur les actions probantes de renforcement des facteurs de protection du risque de mal-être.

Ces recherches ont été réalisées sur l'intranet de la CCMSA et auprès des référents des services d'Action sanitaire et sociale des autres caisses d'une part et auprès de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Pays de la Loire d'autre part.

#### 2.4.2 - Création d'une fiche action

L'exploitation des résultats de l'enquête a servi de base pour identifier les objectifs et le contenu de l'action à construire.

L'outil pédagogique COMETE, outils de développement des compétences psychosociales, édité par le Comité Régional d'Éducation pour la Santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur [22], a été utilisé pour structurer le contenu en différents ateliers.

## 3 - RÉSULTATS

### 3.1 - Identification des offres de prévention et création d'une base de données

#### 3.1.1 - Offre de prévention de la MSA à destination des agriculteurs

La recherche documentaire complétée par les échanges avec les professionnels a permis de recenser de manière exhaustive les différentes offres de la MSA en termes de prévention du suicide des exploitants agricoles des deux départements.

Au total, 12 offres ont été identifiées, 10 émanant de la caisse, 1 de l'Association Régionale des Caisses de MSA et 1 mise en place au niveau national.

Trois offres de prévention primaire ont été recensées : une action de sensibilisation à la détection du mal-être et de l'épuisement moral des agriculteurs auprès des professionnels agricoles et des élus de la MSA ; les Instants Santé, un bilan de santé gratuit proposé aux ressortissants de la MSA à intervalle de temps régulier ; l'accompagnement individuel réalisé par les travailleurs sociaux, les infirmières et médecins du travail et les conseillers en PRP.

Les autres offres de prévention constituées d'accompagnement individuel ou d'actions collectives relevaient davantage de la prévention secondaire ou tertiaire. Il s'agissait d'actions à destination des actifs en arrêt de travail, d'exploitants agricoles en difficulté envisageant de se reconverter ou souhaitant valider des acquis de l'expérience. Figuraient également les dispositifs de détection, de prévention et de prise en charge de la crise suicidaire.

Les bilans des actions collectives ont fait ressortir une pertinence en termes de contenu au regard des objectifs énoncés et une satisfaction des bénéficiaires et des acteurs. Toutefois, une difficulté de mobilisation du public cible pouvant aller jusqu'à l'annulation de sessions a été mise en avant.

Les résultats de cette recherche ont été regroupés sous forme de répertoire et de fiches de synthèses dans une base de données permettant la pérennisation et la mise à jour de ce travail.

#### 3.1.2 - Autres acteurs de prévention du suicide et offre proposée

Les acteurs de prévention du suicide orientant particulièrement leurs actions vers les agriculteurs sont issus du secteur agricole. Il s'agit des deux chambres d'agriculture de Loire-Atlantique et de Vendée avec le Bureau Commun d'Accueil et d'Orientation et le Pôle réagir



ainsi que les associations d'agriculteurs SOS Paysans 44 et Solidarité Paysans 85.

Ces acteurs agissent très majoritairement en prévention tertiaire, de manière ciblée sur les aspects technico-économiques.

### 3.2 - Identification des réponses complémentaires à apporter

#### 3.2.1 - Identification des problématiques non couvertes par la MSA

Le tableau utilisé, visible en *annexe 3*, a permis une vue d'ensemble des actions de prévention du suicide déployées, des déterminants du suicide ciblés et des niveaux de prévention utilisés.

Il a mis en évidence la concentration des offres en prévention secondaire et tertiaire.

Au sein du pôle prévention, au vu de ce diagnostic et de notre champ de compétence, il a été retenu de construire une offre de prévention primaire pour aborder, autant que possible en amont des situations de mal-être, des déterminants de santé relevant des sphères individuelles et relationnelles. Plus précisément, il a été décidé de construire une action de prévention portant sur les mécanismes psychosociaux relatifs aux domaines suivants : la gestion des temps de vie (personnel, professionnel, familial) des agriculteurs, la notion d'identité et de réalisation de soi, la communication et la gestion du stress. Ces domaines regroupent les déterminants du tableau non couverts par des actions

C'est dans ce cadre qu'une investigation sur les besoins et ressources relatifs aux déterminants psycho-sociaux du suicide a été mise en œuvre auprès des professionnels de la MSA acteurs de prévention et des agriculteurs.

#### 3.2.2 - Identification des besoins et ressources relatifs aux déterminants psycho-sociaux du suicide

Sur les 23 professionnels sollicités, 14 ont répondu présent. Deux entretiens de groupe ont été réalisés les 16 et 19 mars 2018, mêlant à chaque fois des professionnels des deux services, produisant des échanges fournis.

En Vendée, 6 personnes ont composé le groupe : 1 conseillère en PRP, 1 stagiaire (étudiante en psychologie du travail), 4 travailleurs sociaux.

En Loire-Atlantique, 8 personnes étaient présentes : 2 conseillères en PRP, 5 TS, 1 chargée de mission prévention mal-être.

Sur les 10 agriculteurs sollicités pour un entretien, une agricultrice a refusé par manque de temps mais 3 des agriculteurs contactés ont proposé d'être rencontrés avec leur conjointe qui était associée ou conjointe collaboratrice, ce qui a porté au nombre de 12 les agriculteurs interrogés.

Sur les 6 entretiens réalisés, 5 ont été en petit collectif (en couple ou entre voisins) et 1 individuel. Ils ont eu lieu entre le 23 mars et le 11 avril 2018, à leur domicile.

La liste et le profil des agriculteurs actifs ou retraités rencontrés figurent dans le tableau 1.

Qui	Âge	Caractéristiques de l'exploitation	Canton	Contact par
Mr Bi.	72 ans	3 associés en GAEC 3 : couple + frère du même âge.	Châteaubriant (44)	ADSL (élus MSA)
Mme Bi.	71 ans	Vaches laitières		
Mme Le.	47 ans	3 associés en GAEC : couple + fils de 23 ans.	Ancenis (44)	ADSL (élus MSA)
Mr Be.	35 ans	3 associés en GAEC non familial. Marié 3 enf. Vaches laitières, vaux, volailles, vente directe.		
Mme Se.	58 ans	4 associés en GAEC : couple + deux frères de 26 et 36 ans, sans lien de famille. Production laitière + polyculture + gîte chambre d'hôte.	La Roche-sur-Yon (85)	ADSL (élus MSA)
Mr T.	53 ans	Exploitante et conjoint collaborateur.	Nort-sur-Erdre (44)	Santé Sécurité au Travail
Mme T.	60 ans	Vaches laitières + polyculture + moutons d'Ouessant		
Mr Me.	59 ans	EARL. Exploitant + conjointe collaboratrice. Vaches laitières.	Saint-Brevin-les-Pins (44)	Travailleurs Sociaux
Mme Me.	53 ans			
Mr Ch.	70 ans	Exploitant individuel (+ aide familiale) Vaches laitières	Guémené-Penfao (44)	ADSL (élus MSA)
Mr H.	65 ans	4 associés en GAEC non familial Vaches laitières		
Mr M.	56 ans	2 associés en GAEC familial (2 frères) Vaches laitières		

La durée moyenne par personne des entretiens était d'environ 1h, la durée par entretien variant de 1h30 à 3h.

### 3.2.2.1 - Situations, difficultés et ressources identifiées dans les domaines de la communication, de la gestion des temps de vie, de la réalisation de soi

Du fait de résultats très peu spécifiques, la thématique de la gestion du stress a été traitée dans les trois autres thématiques.

#### 3.2.2.1.1 - Gestion des temps de vie

##### a - Pour les agriculteurs

###### Travail prioritaire

La thématique de la gestion des temps de vie a systématiquement été abordée par le temps du travail, qualifié majoritairement de prioritaire « l'exploitation a toujours été prioritaire », « c'est sûr que c'était priorité au travail, il n'y avait plus de place pour le reste », « je passe plus de temps sur l'exploitation qu'à la maison ». Cette place accordée au travail a parfois été remise en question « il y a une part d'inconscience, on s'en rend compte après », « nous on n'a pas peur du travail, c'est bien pour faire avancer les choses mais ça peut nous perdre aussi », « être toujours au travail, c'est épuisant » ou justifiée par les aspects économiques « c'est un sacrifice pour faire rentrer l'argent », « au début, l'aspect économique prime ».

Près de la moitié des agriculteurs interrogés ont évoqué les conséquences relationnelles engendrées par cette priorisation « à la maison, ça peut engendrer des incompréhensions », « c'est la famille et le couple qui trinque », « c'est difficile de voir les amis ». Et l'ensemble des retraités interrogés ont exprimé une inquiétude parfois très forte pour les jeunes installés, notamment les célibataires « C'est au moment où ils chargent le plus la barque [au début de l'installation], qu'ils ont le plus besoin de relations sociales ». Cette crainte était systématiquement liée à la charge de travail « j'ai une grande crainte pour les jeunes qui s'installent seuls. Comment est-ce possible d'assumer tout ce travail ? Comment se changer les idées ? Comment rencontrer quelqu'un quand on est célibataire ? », « il faut dire aux jeunes que c'est un métier engageant sur la vie privée. Ce N'est PAS normal de ne pas prendre des vacances », « je ne sais pas combien de temps ils vont tenir comme ça ».

En écho à ces difficultés, la nécessité de prendre des vacances et des week-ends de repos a été la ressource la plus évoquée, suivie par les activités extérieures comme le sport, l'accompagnement des enfants ou le temps passé avec les amis, « se prévoir des temps de non-agriculteur ». Pour cela, il a été mis en avant une démarche volontaire « il faut décider et choisir de prendre soin de sa famille, de soi, de son conjoint », « j'avais la conscience de la nécessité de poser des limites », « j'ai pris des mesures pour ne pas reproduire l'investissement de mes parents dans le travail », facilitée par la prise d'engagements « dans l'école des enfants », « à la mairie », « avoir des engagements extérieurs, ça oblige à sortir ».

Pour les associés de structures non familiales, le fait de travailler de manière collective est

clairement identifié comme un moyen de se dégager du temps personnel.

En moindre mesure, le salariat ou le recours au service de remplacement a également été évoqué ainsi que l'entraide entre voisins, par exemple en prenant en charge par alternance la traite des deux troupeaux le dimanche soir. D'autres mesures concrètes ont été abordées comme la notification dans les statuts et le règlement intérieur du nombre de semaines de vacances et du rythme des week-ends travaillés, ou l'usage strict du téléphone : couper son téléphone portable le midi et le soir après une certaine heure, favoriser les SMS, se servir du répondeur.

### **Indissociabilité entre vie professionnelle et vie personnelle**

Une autre réalité évoquée est l'indissociabilité des temps de vie et l'implication du couple et de la famille dans la vie professionnelle « les temps de vie sont construits autour des temps de travail, l'un fait partie de l'autre », « la ferme, c'est chez nous », « la vie tourne autour de l'exploitation », « [en me mariant], j'ai pris l'homme avec les vaches ». Pour tous, le fait de pouvoir distinguer les lieux de travail des lieux d'habitation était identifié comme un moyen de cloisonner les temps de vie « le bureau indépendant de la maison, c'est indispensable », « rapidement, on a construit le bureau, la cuisine et la douche en dehors de la maison », « le fait que la maison soit en dehors de la ferme permet de couper », « il faut un lieu neutre pour les réunions ». Réserver des temps quotidiens spécifiques a également été évoqué dans près de la moitié des entretiens « à midi c'est chacun chez soi », « j'essaie de m'interdire les débordements, le dimanche, c'est pour la famille ».

L'intrication de la vie professionnelle et de la vie familiale est renforcée lorsque l'entreprise est composée des membres de la famille « être sur l'exploitation en couple ajoute de la difficulté, c'est un peu les vases communicants », « l'avantage d'être en couple sur l'exploitation, c'est qu'on se comprend, l'inconvénient, c'est les engueulades liées au travail. Et si c'est au sujet d'un problème long à résoudre, le conflit peut durer longtemps », « de toute façon, on est liés par les emprunts à la banque ». « Sur l'exploitation, il y a 3 générations, du petit-fils au grand-père. [...] En tant que femme et belle-fille, vivre et travailler avec 3 hommes de 3 générations, trouver ma place, c'est difficile. Du coup je m'occupe plus de l'administration »

Les ressources identifiées par tous les exploitants travaillant dans le cadre familial est la spécialisation des tâches et la communication.

### **b - Pour les professionnels**

#### **Surinvestissement professionnel**

Les professionnels ont massivement abordé la question des temps de vie par la notion de « surinvestissement professionnel », relevant « une charge de travail écrasante », « un surmenage », « un déséquilibre », au détriment de temps de ressourcement personnel, de repos, de temps de couple ou de temps en famille. Tous identifient deux raisons à cela :

## RÉSULTATS

D'une part, le poids des tâches à réaliser, nombreuses, contraignantes au niveau des horaires, exigeant des astreintes tous les jours de la semaine, toute l'année (traite, soin aux animaux...) et l'impossibilité de toujours les anticiper « si quelque chose se passe sur l'exploitation, que tu sois en repas de famille ou pas, tu dois gérer ».

D'autre part, une culture du travail en quantité « pour eux, travailler, c'est travailler beaucoup », « l'excès devient une norme, norme partagée par le milieu agricole », « il faut voir comment ils dénigrent les 35h », « ils se sentent coupables de prendre du temps libre ». « Ils ont une perception du temps en décalage avec la société ».

Certains avançaient également les raisons du « métier passion » (vis-à-vis des animaux, des engins, de terres, du travail au grand air), un rapport de dépendance au travail et un défaut d'organisation et de planification des tâches.

### **Manque de recul**

Dans tous les cas, pour l'ensemble des professionnels, un manque de recul prégnant sur le travail, une confusion entre la passion du métier, la valeur accordée au travail et l'excès d'investissement étaient généralement en cause. Cette difficulté de « prise de conscience des réalités vécues » serait favorisée par l'absence de temps dédié pour « se poser », « prendre un temps de réflexion sur le lien entre se prescrire du travail et le réaliser ».

D'après les professionnels, « c'est souvent les problèmes de santé qui leur imposent de voir les choses autrement », « les gens prennent conscience qu'ils se tuent au boulot quand arrive la question de la santé ». « Après ça, ils s'organisent autrement pour se dégager du temps, pour que le travail soit moins pénible ».

Les conséquences identifiées par les professionnels sont le « désinvestissement de la sphère personnelle, familiale et sociale », « des loisirs », « source d'isolement et de souffrance », « ils s'enferment, s'épuisent ». Ils notent également le peu de temps accordé au repos, au bien-être. L'exploitant peut « s'oublier » mais aussi « consacrer peu de temps à la formation continue, à la réflexion, à la prise de recul », « ils finissent par tout subir ».

Les ressources identifiées sont l'entretien des relations extérieures, l'alternance régulière de temps de repos, dans la journée (pauses), dans la semaine (week-end) et dans l'année (vacances). Le dispositif d'Aide au Répit est plébiscité pour aider les agriculteurs qui ne peuvent pas s'octroyer ces pauses pour des raisons de manque de temps ou d'argent.

### 3.2.2.1.2 - Identité et réalisation de soi

#### **a - Pour les agriculteurs**

Les agriculteurs ont très largement mis en avant la réalisation personnelle par le travail et les engagements professionnels.

Pour près de la moitié d'entre eux, l'environnement était important : « j'aime exercer mon métier dans la nature » « j'aime travailler dehors » ainsi que la place de la transmission, du partage de ce qui est vécu dans le métier « j'aime transmettre, je prenais régulièrement des stagiaires », « quand les enfants étaient petits, on accueillait des classes à la ferme. C'est très riche de recevoir des gens de l'extérieur, d'avoir des échanges sur ce que l'on fait », « c'est une vraie satisfaction de transmettre aux deux jeunes [associés dans l'exploitation] ».

Les retraités ont également évoqué la notion du sens du travail et ce que cela leur avait apporté personnellement : « même s'il y a eu des moments très durs, j'ai aimé mon travail parce qu'il avait du sens », « mon métier d'agriculteur m'a beaucoup appris. Il m'a permis de m'affirmer, de prendre confiance en moi, d'apprendre à prendre des décisions. Le statut d'entrepreneur amène à la prise de responsabilité. J'en avais besoin pour savoir ce que j'étais capable de faire ».

### **Statut d'entrepreneur et autonomie de décision**

Le statut d'entrepreneur a été évoqué dans plus de la moitié des entretiens avec la notion d'être le « patron chez soi », de « prendre ses propres décisions, faire ses propres choix », pour la liberté d'action mais aussi pour la notion de responsabilité, du « devoir accompli », notamment d'un point de vue la gestion technique avec la satisfaction d'avoir adopté la bonne stratégie « lorsque des problèmes type sécheresse sont anticipés », « lorsqu'on fait appel au veto au bon moment » qui contribue à l'estime de soi. Travailler selon ses valeurs a été également beaucoup évoqué « il y a la satisfaction d'être éleveur et de mettre ses vaches au pâturage ».

Mais cette liberté de décision a été qualifiée de « relative », « fragile » pour des questions économiques, de temps ou par rapport au regard des autres. « Depuis l'installation il y a 40 ans, le prix du lait est le même alors que toutes les charges et tout le reste a augmenté. Il a fallu augmenter la taille du troupeau, la charge de travail et ça a augmenté la fatigue, la pénibilité et le nombre d'accidents. En ayant plus de surface, trop, on ne maîtrise plus, il y a trop de chardons. Vu la surface, on est obligé d'utiliser des phytos pour s'en sortir ». « J'ai l'impression d'être dans un engrenage où je ne peux plus faire marche arrière », « c'est difficile de provoquer le changement qu'on voudrait sur l'exploitation. A la fois dans l'énergie que nécessite le travail supplémentaire pour ce changement, on est déjà au max, et puis sur l'aspect financier », « on n'a même plus de temps pour la solidarité, le temps est déjà compressé ». « Faire différemment c'est stigmatisant ».

D'une manière générale, l'évolution du métier est mal vécue : « je ne regrette pas d'avoir choisi ce métier mais ce que je n'aime pas, c'est la tournure que prennent les choses ». « Je suis miné par le sens que prend le travail, c'est une machine économique qui bouffe les aides financières ».

Les leviers de l'aide à la décision identifiés ont été principalement l'éclairage par un pair issu d'un réseau de confiance. Les techniciens des centres de gestion n'ont pas fait l'unanimité, étant considérés davantage comme des experts sur les aspects économiques et administratifs que sur la vision globale de la vie de l'agriculteur, étant également considérés comme juges et

partis.

La prise de recul, renforcée par les vacances a également été évoquée ainsi que les échanges avec des « non-agriculteurs » : « c'est important de rester connecter aux autres, non-agriculteurs, et connaître leurs problèmes à eux, leurs réalités, pour relativiser les siennes. Les agriculteurs peuvent penser qu'ils sont les seuls à travailler vraiment et à avoir des vraies difficultés ».

### **Travail en équipe**

Compatibilité économique ou de valeurs pour s'associer.

Le travail en association est un grand enjeu à la réalisation de soi. Elle nécessite des préalables sur le plan économique « Notre fils voulait entrer dans le GAEC. On a fait faire un audit par le centre de gestion : vu nos surfaces, ça tenait pas la route financièrement. Finalement il fait de la vente directe de kiwis et ça va bien. Heureusement qu'on s'est pas associé » et sur le plan humain « mon frère et moi, on n'a pas la même vision du travail, on ne veut pas la même chose pour l'exploitation, je ne sais pas comment ça va finir ». « A l'installation, il faudrait s'associer plutôt pour 10 ou 15 ans et non pour la vie, même en famille », « Aujourd'hui, je me sens coincé, ça me fait chier de produire comme ça. Je ne veux plus continuer ».

Les ressources évoquées étaient de l'ordre des compétences personnelles : l'ouverture d'esprit, le partage mais les agriculteurs en association extra-familiales ont également évoqué l'importance de la complémentarité dans une équipe d'associés : « L'audit de compatibilité avant de s'associer, permet d'exprimer nos valeurs, nos attentes. Ça devrait être systématique».

### **b - Pour les professionnels**

Pour les professionnels, l'identité personnelle est confondue avec l'identité professionnelle. Cette identité s'inscrit dans une culture professionnelle très forte qui se transmet, avec l'idée d'être « fidèle à ce qui a été ». La transmission concerne les outils de travail, les bâtiments, les animaux mais aussi des modèles de réalisation du travail ou d'approche du travail. Cette « loyauté » est d'autant plus forte lorsque l'exploitation est reprise à la famille. Ainsi, des bâtiments non adaptés, non ergonomiques, ainsi que leurs usages peuvent être conservés intacts. « Un agriculteur qui était en train de comprendre qu'il allait devoir lâcher la ferme était inquiet, il m'a dit "mais qu'est-ce qu'il va faire mon père ?" alors qu'il avait 80 ans, qu'il n'était plus sur l'exploitation mais qu'il y venait tous les jours ». Parfois, la décision de cessation qui semble être la seule possible pour les professionnels est trop difficile à prendre pour certains agriculteurs et entraîne alors « des sacrifices énormes » pour ne pas « trahir » les aînés, « arrêter un cycle de générations ». « Ils ne prennent pas conscience de ce qu'ils portent ».

Selon les professionnels de la MSA, l'identité personnelle et professionnelle des agriculteurs se manifeste principalement par des valeurs, pourtant peu discutées entre associés que ce soit sur la conception du métier, l'organisation des temps de vie (place accordées aux week-ends de

repos et aux vacances) ou les valeurs personnelles. Par la suite, en cas de désaccord sur ces questions de fond, les conflits sont nombreux. Les professionnels regrettent unanimement que ces aspects soient peu ou pas abordés ni en amont de l'association des exploitants en structure professionnelle ni lors des stages à l'installation organisés par la Chambre d'agriculture ni par les cabinets de conseils souvent focalisés sur les aspects comptables ou d'organisation des tâches.

L'estime qu'ont les agriculteurs d'eux-mêmes, est, d'après les professionnels interrogés, très lié au regard extérieur. La réussite est souvent conditionnée à l'approbation des pairs. L'estime est également liée au regard porté par la société, regard dont les exploitants peuvent souffrir, notamment sur la question de la pollution environnementale.

### 3.2.2.1.3 - Communication

#### a - Pour les agriculteurs

##### **Exprimer son ressenti**

La thématique de la communication a été majoritairement abordée par les agriculteurs avec la difficulté, entre associés, d'exprimer une tension, un désaccord, une incompréhension ou de signaler une erreur, un manquement ou un oubli : « parler quand quelqu'un a fait une erreur, c'est là que c'est difficile. Mais c'est nécessaire pour soulager la culpabilité de la personne et pour que tout le monde relativise », « souvent, c'est le non verbal qui montre une tension », « on ne m'a jamais appris à parler ». Cette notion a été particulièrement évoquée par les exploitants associés avec les membres de leur famille.

Pour faire face à cette difficulté, la première ressource utilisée par les agriculteurs associés interrogés est une astreinte à la prise de parole, plus ou moins formelle, quotidienne ou hebdomadaire avec l'ensemble des associés : « il faut prendre du temps pour parler. Le considérer comme du temps de travail, comme la traite », « pour nos réunions, on a choisi le vendredi matin ; comme ça les choses sont claires pour le week-end, on peut partir l'esprit serein et on sait ce qui nous attend le lundi », « symboliquement, on enlève le café en début de réunion ». Les points abordés lors de ces réunions sont principalement les problèmes rencontrés, le planning de la semaine, la comptabilité et, dans une moindre mesure, les projections dans l'avenir (retraite, peurs...). Quelques agriculteurs ont évoqué comme autres ressources les attitudes individuelles (solidarité, tolérance, écoute, bienveillance, patience, humour) ou la dédramatisation (« ça peut arriver à tout le monde »).

Enfin, il a été évoqué dans la moitié des entretiens le recours à la médiation en cas de conflit et son aspect bénéfique sur le plan humain « il a su en parler, on a su l'écouter », « ça a aussi été un moment de valorisation du travail de celui qui était plus en difficulté. On dit ce qui pose problème mais aussi ce qui va bien », organisationnel « finalement les choses dites ont été prises en compte, il y a eu des ajustements de mis en place [sur les horaires de travail ou le ménage du bureau commun] » ou financier « finalement, le coût est ridicule par rapport à



## RÉSULTATS

l'investissement. C'est très rentable par rapport aux pertes d'argent qu'il y aurait eu sinon par dysfonctionnement ». Il a été précisé l'importance du regard neutre du médiateur et la difficulté à faire consensus sur l'appel à un médiateur au sein du groupe d'associés.

### **Prendre position**

Le deuxième enjeu de communication abordé par la majorité des agriculteurs est le positionnement en réunion extérieure, notamment sur les investissements financiers en CUMA : « il y a toujours des meneurs. Ils prétendent que c'est le projet de la CUMA alors que c'est leur projet à eux. Il peut y avoir des manipulations conscientes ou inconscientes, des jeux d'influence », « ceux qui sont syndiqués, qui manifestent, ils semblent avoir raison, alors on a tendance à les suivre, mais parfois, c'est qu'une vitrine », « ils leur ont fait acheter une tonne à lisier dernier cri alors qu'ils n'avaient pas de tracteur assez puissant pour s'en servir », « des gens ont vraiment été dans la merde parce qu'entraînés par des meneurs ». Apprendre à dire non, résister à la pression d'un groupe, savoir s'écouter sont autant de compétences identifiées comme ressources par les agriculteurs

### **b - Pour les professionnels**

#### **Apprendre à communiquer**

Les professionnels ont largement souligné la nécessité pour les agriculteurs de mieux communiquer : « il y a beaucoup de non-dits », « consacrer du temps pour communiquer est la base de la communication », « pour certains, s'il y avait plus de communication, ils pourraient peut-être vivre du travail qu'ils font ».

Les freins à cette communication évoqués sont :

- la peur du jugement : « quand une situation semble insurmontable, on le montre pas, on le garde pour soi », « parler de leur métier entre eux, ce n'est pas facile. Les agriculteurs sont assez sévères les uns envers les autres. On peut parler du travail, mais pas de comment je travaille. Ce sont des travailleurs indépendants, il y a de la comparaison », « c'est sûr qu'ils ont peur du regard des autres ».
- le manque de culture de la parole sur les sujets de fond « il y a de la communication opérationnelle, mais pas sur le projet d'ensemble, la cohérence des différentes tâches ».
- la peur des conséquences personnelles ou professionnelles si les difficultés économiques sont dévoilées : « parfois, madame découvre le malaise du mari lors de la visite de l'assistante sociale », « il y a la crainte d'exprimer que ça va mal sur l'aspect financier, la peur des conséquences, de la liquidation judiciaire ».

Avoir recours à la médiation professionnelle (très peu sollicitée selon les professionnels interrogés), établir des temps d'échanges réguliers, « apprendre à mettre en mots pour éviter que le désaccord ne dégénère », s'inscrire dans des réseaux de confiance sont autant de ressources identifiées par les professionnels.

### 3.2.2.2 - Freins et leviers à l'implantation d'une action

Pour cette partie, les réponses des agriculteurs et des professionnels de la MSA se recoupaient globalement, aussi les résultats, sauf mention spécifique, sont présentés en considérant l'ensemble des personnes interrogées.

#### 3.2.2.2.1 - Moment de vie de l'exploitant agricole auquel il serait plus pertinent d'intervenir

A l'unanimité, ces questions devraient être abordées **dès la formation initiale**, notamment la communication, pour que les futurs agriculteurs soient sensibilisés et puissent avancer dans le temps avec une ouverture d'esprit sur ces notions. La question de la réceptivité des jeunes, encore non confrontés à certaines réalités a néanmoins été posée.

Tous se rejoignent sur l'intérêt d'agir **avant l'installation**, avant la mise en place des contrats bancaires et de l'établissement d'un programme de travail sur des décennies.

Les professionnels de la MSA s'interrogeaient sur la pertinence d'une intervention pendant le stage à l'installation piloté par la chambre de l'agriculture : le public, certes rassemblé pour préparer leur installation, semble concentré sur les aspects technique et économique exigés, objectif principal de ce stage. D'après eux, tels qu'ils sont organisés actuellement, ces stages ne permettent pas la réceptivité des futurs agriculteurs à des messages de prévention. Agriculteurs et professionnels ont alerté de manière unanime sur l'importance de ne pas « casser l'élan » des jeunes agriculteurs, nécessaire à l'installation à ce moment-là.

**A trois ou quatre ans après l'installation**, le « rythme de croisière est adopté », la confrontation à certaines réalités est effective, les facilitations économiques (cotisations ou frais bancaires allégés) prennent fin. Cette période a été identifiée comme propice à une intervention en émettant toutefois une réserve concernant les plus jeunes.

Il a également été mis en avant qu'une exploitation est toujours en mouvement et que « c'est toujours le moment de réfléchir aux changements ». De l'avis de tous, cette ouverture est facilitée au moment d'un **événement de vie** personnel ou professionnel. Sont identifiés comme événements personnels les événements d'ordre familial (naissance d'un enfant, enfant en âge de demander des vacances, décès ou retraite d'un parent qui aidait à l'organisation du quotidien) ou d'ordre sanitaire (accident, handicap, douleurs, diminution des capacités physiques) et comme événements professionnels les événements d'ordre économique (« mauvaise année », 1er retard de cotisation, renouvellement d'un plan de paiement, réinvestissement), des ressources humaines (départ d'un associé ou arrivée d'un nouvel

## RÉSULTATS

associé) ou bien les changements de production, ou une nouvelle législation.

### 3.2.2.2.2 - Leviers

Les leviers identifiés sont :

- Le **travail en réseau** par une **approche territoriale** absolument indispensable.

Sont identifiés les partenariats avec les professionnels agricoles (centre de gestion, techniciens agricoles, contrôleurs de gestion, contrôleurs laitiers, service de contrôle des semences, les CIVAM), les partenariats institutionnels (chambre d'agriculture), les partenariats avec les élus locaux, les communautés de communes, les centres d'action sanitaire et sociale. Le réseau pourrait également intégrer les médecins traitants et les délégués MSA. Les territoires recommandés sont à l'échelle de quelques communautés de communes.

- Le **remplacement** des agriculteurs sur le temps de l'action de promotion de la santé pour leur permettre de se rendre disponible est qualifié de levier essentiel.
- La **présence de témoignages** et d'éléments très concrets, précis et dynamiques.

Les professionnels de la MSA ajoutent la nécessité de faire connaître les actions déjà existantes de la MSA en termes d'accompagnement et de prévention.

De plus, pour les professionnels, l'appui politique et institutionnel de la chambre d'agriculture est souhaitable.

### 3.2.2.2.3 - Freins

La sur-sollicitation et le surmenage des agriculteurs sont largement évoqués comme des freins à la mobilisation. Mais le frein principal partagé par tous, professionnels et agriculteurs, est la réduction de la MSA à la fonction d'organisme percepteur de cotisation ou du moins, la non-connaissance de la diversité de ses missions et services. Cette perception peut aller jusqu'à entraîner un rejet des missions de prévention de la MSA.

Il est à noter que, de manière transversale pendant les entretiens ou en marge du questionnaire, l'absolue totalité des entretiens avec les agriculteurs a fait allusion, de manière plus ou moins subtile, amère ou vindicative, à des récriminations sur le fonctionnement ou les services de la MSA. Ces remarques portaient sur l'ensemble des missions et offres de la MSA (prestations familiales, retraites, accidents, accueil...).

### 3.3 - Construction d'un cycle d'ateliers de développement des compétences psychosociales

L'intervention a été construite sous forme de cycle d'ateliers de développement des compétences psychosociales. Elle a été nommée « Ça va mieux en l'disant ».

Nous avons réalisé une fiche action présentant les objectifs, la trame d'ateliers et les indicateurs d'évaluation de l'action. Elle se trouve en *annexe 4*.

Les exemples de situations concrètes ont permis d'établir des scénarii de vie, sortes de « fiches situations » à utiliser dans l'animation des ateliers.

Les exemples de ressources utilisées ont permis d'affiner considérablement le répertoire des personnes ressources en structurant les entrées du répertoire par déterminants du mal-être :

- Conditions de travail : ergonomes, gestes et postures, psychologues et sociologues du travail.
- Difficultés économiques : accompagnement des difficultés économiques, accompagnement dans les techniques agricoles, gestion du matériel agricole
- Formation professionnelle : organismes et associations dispensant des formations professionnelles accréditées en lien avec les compétences psychosociales.
- Facteurs relationnels et compétences psychosociales : médiation professionnelle, médiation familiale, accompagnement au développement des compétences psychosociales
- Facteurs individuels : associations, thérapeutes et consultants intervenant sur les thématiques de l'intelligence collective, de la transmission et de l'héritage, de la dynamique de changement, des addictions, de l'estime de soi...

Pour chaque acteur identifié, sont notifiées ses coordonnées, son secteur d'intervention et le détail de ses prestations pouvant préciser le coût de celles-ci.

Ces personnes ressources pourront être contactées pour l'affinage de la construction de chaque atelier et l'animation de ceux-ci au moment de la mise en œuvre.

### 4 - DISCUSSION

#### 4.1 - Forces et limites du travail

Cette étude repose principalement sur une enquête qualitative par entretiens de groupe et entretiens individuels semi-directifs. Des entretiens exploratoires (pré-enquête) ont permis de circonscrire le champ d'investigation et un nombre important de personnes a été interrogé, aussi bien chez les professionnels que chez les exploitants agricoles. Les points de vue de ces deux publics se complètent avantageusement.

Toutefois, la diversité recherchée parmi les profils d'agriculteurs n'a pas été atteinte puisque la totalité des personnes interrogées travaille ou travaillait de manière collective d'une part et dans le secteur de l'élevage, quasi exclusivement dans la production laitière d'autre part. De plus, la plupart des agriculteurs interrogés avaient plus de 50 ans, vivaient en Loire-Atlantique et étaient issus du réseau des délégués de la MSA ; en tant qu'élus, leur image de l'institution est probablement différente de celle de la population d'exploitants dans son ensemble. Ces éléments ne permettent donc pas de présenter les résultats de l'étude comme étant caractéristiques de la population cible, malgré la qualité des échanges observée. Les contraintes de temps pour constituer l'échantillon expliquent en grande partie ces limites.

Par ailleurs, les entretiens avec les agriculteurs n'ont pas fait l'objet d'enregistrement. Ce choix s'explique par plusieurs aspects. Tout d'abord, les entretiens exploratoires réalisés auprès d'exploitants lors de l'assemblée générale d'une association d'aide aux agriculteurs en difficulté ont révélé une grande défiance de certains agriculteurs vis-à-vis de la MSA, voire une certaine violence au premier abord. Ensuite, les agriculteurs rencontrés à leur domicile ne connaissaient pas la chargée d'étude qui n'était pas systématiquement introduite par les collègues de la MSA ayant transmis leurs coordonnées ; le premier contact a simplement été effectué par téléphone. De plus, l'enquête portait sur des éléments de vie pouvant être intimes ou sensibles. Dans ce contexte, pour gagner la confiance des agriculteurs, le choix du recueil des échanges s'est porté sur une prise de notes, précise, complète et fidèle. Celle-ci a été facilitée par une formation spécifique et une expérience en recueil de données de la chargée d'étude, issues d'un exercice professionnel précédent. Au final, ce choix a permis une libre parole des agriculteurs et une retranscription fiable des entretiens.

Enfin, la commande initiale de l'entreprise pour ce travail : la structuration et la mise en œuvre d'une nouvelle offre de prévention du mal-être et du suicide à destination des actifs agricoles, n'a été que partiellement remplie. En effet, la mise en œuvre de l'action de prévention sur le terrain n'a pas été effective dans le temps imparti du fait de préalables nécessaires, impliquant la concertation des différents acteurs de prévention de la MSA Loire-Atlantique - Vendée. Toutefois, le travail livré est conçu pour être facilement exploitable, modulable et réalisable par les différents acteurs de la MSA susceptibles de s'en saisir. De plus, nous le verrons, cette étude a ouvert de plus larges perspectives.

## 4.2 - Situations de vie, difficultés et ressources des agriculteurs en lien avec les déterminants psychosociaux du suicide

Notre étude nous a permis d'identifier des lignes fortes pour comprendre les situations de vie, les difficultés et les ressources des agriculteurs en lien avec les déterminants psycho-sociaux du suicide.

L'exercice professionnel est la clé de voûte de la vie des agriculteurs. Lorsqu'ils choisissent leur métier, ils le font avec passion (pour le grand air, les animaux, les machines, la technique qu'ils aiment transmettre) et par conviction (pour le rapport à la terre et les valeurs associées au monde agricole qui leur tiennent à cœur), avec un grand appétit du travail. L'entrepreneuriat les séduit pour la liberté de décisions et d'actions associées au statut de travailleur indépendant et pour les responsabilités qui leur permettent de se dépasser. Le métier d'agriculteur les inscrit dans une lignée forte, les fait héritiers d'un patrimoine matériel, technique, culturel et parfois familial. Tout cela contribue, dans les premiers temps, à un grand sentiment de réalisation personnelle et renforce l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes.

Toutefois, au fil des années, cette perception est altérée et une partie de l'exercice professionnel peut être subi pour un grand nombre de raisons.

Les contraintes financières fortes, les astreintes permanentes et les imprévus augmentant une charge de travail déjà lourde sont pesants et peuvent devenir insoutenables lorsque surviennent fatigue, douleur ou accident. Ces contraintes peuvent être amplifiées par une gestion globale de l'entreprise non optimisée et une organisation du travail peu ergonomique. Le temps nécessaire à la prise de recul et au repos, peu anticipé, fait défaut et des divergences de valeurs et de visions sur l'exploitation au sein des associés peuvent émerger. Ces facteurs, reconnus comme autant de risques psychosociaux [13], mettent en jeu l'intégrité physique et la santé mentale des agriculteurs.

Les exploitants peuvent également souffrir du regard d'autrui. La liberté de décision est contrainte, dans une certaine mesure, à l'approbation des pairs. La peur d'être jugé et stigmatisé par la communauté en cas d'échec, restreignent leur champ de réalisation et d'innovation. L'importance accordée à cette crainte est expliquée par C. Prévitali par la marginalisation persistante de tout écart négatif aux modèles comportementaux encore imposés dans des villages et des corporations où tout le monde se connaît et où tout se sait [23]. A une échelle plus grande, les agriculteurs souffrent également du regard de la société dans son ensemble, qui oscille entre pitié et condamnation sur les aspects environnementaux, de surcroît en inadéquation avec une exigence de prix bas.

De plus, le manque de culture de la parole, que ce soit sur le plan de l'entreprise (projet

## DISCUSSION

d'ensemble, cohérence des différentes tâches), des relations entre professionnels (exploitants associés ou groupements techniques et autour du matériel agricole), ou de la famille, rend difficile l'expression de leurs ressentis et besoins, la prise de position, la résistance à la pression. Cette difficulté de communication entrave l'autonomie de décision et d'action tant recherchée autant qu'elle génère tensions, conflits et isolement.

Progressivement, les agriculteurs peuvent avoir recours à des attitudes, techniques ou procédés (indisponibilité pour sa famille, ses amis, ses voisins, charge et rythme de travail, utilisation de produits phytosanitaires, d'antibiotiques etc.) non souhaités et regrettés, ils peuvent se sentir prisonniers, piégés par un fonctionnement qui les dépasse. Ces conflits de valeurs générés, le sentiment de ne plus être libre de ses choix, de subir le travail, caractérise l'inadéquation entre l'organisation prescrite et l'organisation réelle du travail et de leur vie décrite par N. Deffontaines [24]. Il s'agit d'un déséquilibre structurel entre ce que les agriculteurs voudraient et devraient faire et les ressources dont ils disposent pour atteindre les objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés ou qui leur ont été fixés par des instances (morales ou institutionnelles) extérieures. Cette inadéquation, ces impossibles réalisation de soi et projection dans l'autonomie sont source de souffrance.

Cette réalité doit être d'autant plus prise au sérieux pour les jeunes générations soumises à une pression financière accrue et qui ne semblent pas être préparées à la gestion humaine de leur entreprise. Les agriculteurs plus âgés comme les professionnels ont manifesté massivement leur préoccupation vis-à-vis de l'inadéquation entre plan économique et réalité de vie des jeunes agriculteurs. Cette inquiétude doit interroger en profondeur les objectifs des stages à l'installation organisés par les Chambres d'agriculture. Il questionne également le contenu même de la formation initiale des agriculteurs, valorisant un système de production et d'organisation incompatible avec une bonne santé et un épanouissement personnel s'il n'est accompagné d'un bagage de ressources suffisant.

Notre étude a permis de mettre en avant les ressources dont manquent les agriculteurs pour atteindre ou adapter leurs objectifs, ressources identifiées par les agriculteurs eux-mêmes et les professionnels qui les accompagnent.

- Ressources d'ordre organisationnel : distinction des lieux et temps de vie, mise en place de temps de réunion et d'échanges, redéfinition globale du projet et de l'organisation de l'entreprise
- Ressources d'ordre inter-personnel : identification de la compatibilité de travail entre associés, gestion d'un conflit
- Ressources psychosociales : compétences en communication, dans l'identification de ses besoins prioritaires, capacité d'empathie, d'écoute, de résistance à la pression d'un groupe ou d'une culture.

Pour tous ces aspects, faire appel à des spécialistes (ergonomes, médiateurs, techniciens,

professionnels de la santé et du social) et se former est un levier nécessaire à une prise de décision qui soulage et qui permet d'initier un changement chez les agriculteurs [5]. Il semble également indispensable de permettre aux agriculteurs de développer leurs compétences psychosociales.

Pour une meilleure santé des agriculteurs, ces ressources, doivent être connues et accessibles en même temps que le lien social entre les agriculteurs doit être favorisé. Il est du ressort de la MSA d'agir pour développer ces facteurs de protection qui, selon l'OMS, aident les individus à se prémunir des risques de suicide [12].

### 4.3 - Mise en œuvre d'une action de prévention primaire du suicide des agriculteurs en Loire-Atlantique –Vendée : cadre et préalables

Les échanges ont permis de dessiner les grandes lignes d'une action qui ont servi de base pour construire un projet de cycles d'ateliers de développement des compétences psychosociales. Toutefois pour favoriser l'adhésion de la population agricole, des questions plus larges ont été soulevées qui nécessiteront d'être prises en compte dans la mise en œuvre :

- La communication de la MSA sur ses actions et sa capacité à mobiliser
- La possibilité de proposer un service de remplacement aux agriculteurs pour qu'ils puissent se rendre disponibles plus facilement.
- La coordination des différents services de la MSA autour de la prévention du suicide et du mal-être. Cette coordination permettrait à la fois une mutualisation des moyens, une meilleure connaissance réciproque des missions et actions de chacun et une fédération des différents professionnels autour d'une thématique transversale.

### 4.4 - L'organisation de la MSA en guichet unique, frein ou levier à l'intervention en promotion de la santé ?

L'organisation historique de la MSA en guichet unique a pour objectifs d'assurer une qualité de service.

L'assuré doit y trouver une simplicité, une efficacité dans les démarches et dans l'accès aux informations utiles à la prise en compte de sa situation. Cette organisation doit également permettre à l'institution une vision globale de la situation des adhérents ainsi qu'une connaissance des cas particuliers. Elle a également pour vocation de favoriser une concertation entre les différents acteurs de la caisse [16].

Cette structuration spécifique, pertinente et cohérente a été conçue au sortir de la guerre dans



## DISCUSSION

un contexte agricole et social où les cotisations sociales n'étaient pas considérées comme problématiques.

Aujourd'hui les charges sociales sont très mal vécues par une partie de la population agricole, la MSA est souvent réduite par les exploitants agricoles à un organisme percepteur de cotisation. Ce sentiment est renforcé chez les actifs, en meilleure santé que la population générale [4], du fait qu'ils ont peu recours aux soins, y compris en situation de souffrance morale [5]. Ils bénéficient donc moins des différents services de la MSA que leurs aînés retraités.

S'ils ont tout de même recours à ces services et qu'ils rencontrent une difficulté, celle-ci discrédite d'emblée, à leurs yeux, l'ensemble de la MSA.

Cela explique qu'il est peu naturel pour les exploitants agricoles d'identifier la MSA comme un acteur de prévention primaire du suicide.

Malgré cette vocation à la concertation d'acteurs au sein de la MSA, l'organisation des services, du fait de leur grande spécificité, est cloisonnée. La réalisation de l'enquête auprès des travailleurs sociaux et des conseillers en PRP a suscité de nombreuses interrogations sur le champ d'action de ce travail : Si elle faisait appel aux compétences et aux missions des uns et des autres, l'action finale n'allait-elle pas faire doublon, concurrence à une autre ? A quel service incomberait la mise en œuvre ? Sur quel budget ?

Cette organisation en silo est également visible dans la politique de prévention du mal-être de la MSA au niveau national puisqu'elle était exclusivement répartie, jusqu'en 2016, dans les différents plans des différents services (qualité de vie et risques psychosociaux en entreprise dans le plan MSA Santé et sécurité au travail ; lutte contre l'isolement dans le plan MSA de lutte contre la précarité qui incombe au service d'actions sanitaire et sociale...).

Mais les choses évoluent : le plan national MSA de prévention du suicide 2016-2020 [17] spécifie le lien entre la prévention du suicide et l'ensemble de ces plans ; la MSA 44-85 a nommé en 2017 une chargée de mission « prévention du mal-être » qui fait le lien entre les différents services de la caisse et au-delà, entre les différentes Organisations professionnelles agricoles, dans le cadre de la structuration du réseau de sentinelles (détection de la crise suicidaire parmi les professionnels en contact avec les agriculteurs).

De plus, après des réticences, les professionnels de la MSA interrogés ont exprimé de la reconnaissance à avoir pu échanger en profondeur sur une thématique sensible à laquelle ils sont tous confrontés. Ils ont montré de l'intérêt pour le projet et ont exprimé le souhait de mieux connaître les missions des uns et des autres en lien avec la prévention du mal-être.

Enfin, des leviers communs à la difficulté de mobilisation du public agricole ont été évoqués, laissant espérer une suite dans la collaboration.

Aussi, la promotion de la santé, approche transversale, peut être un formidable levier au service de la fédération des acteurs de prévention de la MSA. Et cette dynamique, permise par le guichet unique, ne pourrait être que bénéfique pour la prévention du suicide chez les agriculteurs

## 4.5 - Perspectives : une stratégie globale d'intervention

Cette étude a permis de replacer la construction d'une action de prévention du suicide des agriculteurs dans une approche globale de promotion de la santé et dans le contexte du guichet unique.

Aussi, il a été proposé à l'issue de ce travail une stratégie globale d'intervention élaborée selon les axes de la Charte d'Ottawa [25]. En voici les grandes lignes :

### **Élaborer une politique publique saine**

Associer les partenaires institutionnels et politiques de la MSA Loire-Atlantique – Vendée à la démarche de prévention primaire du suicide : Chambre d'agriculture (Points accueil installation-transmission ET Stages à l'installation), Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, Agence régionale de santé, syndicats.

### **Créer des milieux favorables**

Analyser les procédures et les courriers des services Cotisations et Recouvrement avec le regard promotion de la santé et proposer de pistes d'évolution avec prise en compte de l'aspect prévention mal-être

### **Renforcer l'action communautaire**

Favoriser la rencontre des agriculteurs et des acteurs de terrain par une approche territoriale des actions de prévention du mal-être et du suicide.

### **Acquérir des aptitudes individuelles**

- Instaurer un évènement territorial de sensibilisation des exploitants agricoles à la promotion des facteurs protecteurs des risques de mal-être. Y seraient présentées les différentes actions de prévention du mal-être de la MSA pouvant être proposées sur le secteur.
- Mettre en œuvre le programme « Ça va mieux en l'disant », construit dans le cadre de ce travail.

## DISCUSSION

### **Réorienter les services de santé**

Mettre en place une demi-journée inter-service d'approche globale de la qualité de vie des actifs agricoles ayant pour objectifs de favoriser une culture commune de la promotion de la santé, mieux connaître nos missions, mieux comprendre la complémentarité de nos actions, encourager le travail en concertation et la mutualisation des moyens.

## CONCLUSION

Cette étude intervient dans un contexte institutionnel en mouvement. Ses résultats et perspectives nous semblent particulièrement intéressants à prendre en compte dans les différents axes d'intervention de la MSA.

Elle fera l'objet d'une restitution auprès des différents responsables de services acteurs de prévention de l'entreprise et aux professionnels ayant été sollicités pour ce travail. Pour cela, un outil de communication est en cours de préparation. Il permettra de diffuser plus largement les résultats de l'enquête auprès des acteurs du réseau national de la MSA ou du monde agricole mobilisés dans la prévention du suicide des agriculteurs.

Le calendrier de mise en œuvre du programme de développement des compétences psychosociales « Ça va mieux en l'disant » n'est pas encore connu mais la poursuite de l'activité de la chargée d'étude à la MSA 44-85 facilitera son suivi. Par ailleurs, la direction s'est montrée sensible aux stratégies d'intervention plus globales proposées, et l'expérimentation prochaine d'un programme de développement des compétences psychosociales chez les jeunes apprentis agricoles d'une Maison Familiale Rurale en Loire-Atlantique laisse envisager une approche plus globale de la prévention primaire du mal-être.

Toutefois, il est à prendre en considération que les facteurs de risque du mal-être des agriculteurs dépassent largement les enjeux sanitaires pour la profession. Si l'intensification de la production apparaît comme difficilement compatible avec la bonne santé des agriculteurs, elle s'inscrit dans un contexte de mondialisation et de politiques commerciales qui ne peuvent être occultées. Et d'autres questions globales comme celle de la préservation de l'environnement s'invitent actuellement dans le débat de production agricole. Elles influencent également les choix des agriculteurs.

Il appartient donc aux exploitants agricoles, accompagnés dans leur capacité d'empowerment, de prendre leur décision et de trouver des solutions pour combiner modernité et préservation de leur santé. Bonne nouvelle, les idées ne manquent pas comme l'attestent plusieurs récentes initiatives au service de l'agriculture et des agriculteurs.

Par exemple, une plateforme numérique de mise en relation des agriculteurs d'une région entre eux, pour la location de matériel agricole ou pour des prestations avec ce matériel. Ce type de projets allie recherche de technicité de pointe, réalisme économique et lien social. Par ailleurs, des projets agricoles innovants de jeunes installés trouvent un écho favorable sur les plateformes de financement participatif, impliquant la société civile dans leur problématique et renforçant la solidarité.

## BIBLIOGRAPHIE

1. MSA. Chiffres utiles de la MSA. CCMSA Bagnolet ; Édition 2017. 42p.
2. MSA. La population des non-salariés agricoles en 2017 – Infostat. Statistiques MSA. [Page consultée le 19 mai 2018]. Accessible en ligne : <https://statistiques.msa.fr/publication/population-non-salaries-agricoles-2017-infostat/>
3. Purseigle F. Crise de l'agriculture : comment en est-on arrivé là ? Propos recueillis par Antonin Sabot. Le monde du 28 février 2016.
4. Khireddine-Medouni I, Breuillard É, Bossard C. Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants. Situation 2010-2011 et évolution 2007-2011. Saint-Maurice : Santé publique France ; 2016. 29 p.
5. Solidarité paysans. Des agriculteurs sous pression : une profession en souffrance. Rapport d'étude sur les mécanismes psychosociaux en jeu chez les agriculteurs en difficulté. Bagnolet ; Mars 2016. 68 p.
6. INSEE. Exploitations agricoles – Tableaux de l'économie française [Page consultée le 19 mai 2018] Accessible en ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569448?sommaire=2587886>
7. MSA. Bien vivre le métier d'agriculteur. Dossier technique n°27. CCMSA Paris. [Page consultée le 21 mai 2018]. Accessible en ligne : <http://www.msa-armorique.fr/lfy/documents/98925/1036880/Bien+vivre+en+agriculture.pdf>
8. INSEE. L'agriculture, nouveaux défis – L'agriculture [Page consultée le 21 mai 2018] Accessible en ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1372309>
9. Graphagri. Population agricole, formation et recherche. 2012. Accessible en ligne : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf12p035-040-2.pdf>
10. OMS. La santé mentale : renforcer notre action. World Health Organization. [Page consultée le 21 mai 2018] Accessible en ligne : <http://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>
11. ORS Santé mentale et suicide, mars 2014. Accessible en ligne : [https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/sites/default/files/2016-12/SRP\\_annexe\\_sante%20mentale\\_PRS\\_poitou\\_charentes.pdf](https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/sites/default/files/2016-12/SRP_annexe_sante%20mentale_PRS_poitou_charentes.pdf)
12. OMS Prévention du suicide, l'état d'urgence mondial. 2014. WHO. [Page consultée le 21 mai 2018]. Accessible en ligne : [http://www.who.int/mental\\_health/suicide-prevention/world\\_report\\_2014/fr/](http://www.who.int/mental_health/suicide-prevention/world_report_2014/fr/)
13. GOLLAC M, BODIER M, Ministère du Travail de l'Emploi et de la Santé. (M.T.E.S.). Paris. FRA. Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser – Rapport du Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail, faisant suite à la demande du Ministre du travail, de l'emploi et de la santé. Paris : Ministère du travail de l'emploi et de la santé; 2011 avr p. 223p.
14. INPES. Observatoire national du suicide [Page consultée le 20 mai 2018] Accessible en ligne : [http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante\\_mentale/observatoire\\_national\\_suicide.asp](http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_mentale/observatoire_national_suicide.asp)
15. INJEP. Programme national d'actions contre le suicide 2011-2014. Lancement du

- programme national d'actions contre le suicide 2011–2014 [Page consultée le 21 mai 2018] Accessible en ligne : <http://www.injep.fr/article/lancement-du-programme-national-dactions-contre-le-suicide-2011-2014-2145.html>
16. MSA. ASFOSAR. CIP, Bagage pédagogique 2015. Documents pédagogiques remis lors de la préparation au Certificat d'Initiation Professionnelles délivré par la MSA
  17. MSA. Plan national MSA de prévention du suicide 2016 à 2020.
  18. Blanchet A, Gotman A. L'enquête et ses méthodes, l'entretien. 2ème édition. Paris : Armand Colin ; 2006. (128).
  19. Duchesne S. Haegel F. L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif. Armand Colin. 2009. 128 p.
  20. Bardin L. L'analyse de contenu. Mars 2016. Paris : Presses Universitaires de France ; 291p.
  21. CRES Languedoc–Roussillon. Techniques d'animation en éducation pour la santé. Fiches synthétiques proposées par le Comité régional d'éducation pour la santé Languedoc–Roussillon. Janvier 2009. 46 p. Accessible en ligne : <http://www.cres-paca.org/a/288/comete-pour-developper-les-competences-psycho-sociales-en-education-du-patient/>
  22. COMETE 2016. L'outil pédagogique COMETE, outils de développement des compétences psychosociales, édité par le Comité Régional d'Éducation pour la Santé de Provence–Alpes–Côte d'Azur. Accessible en ligne : <http://www.cres-paca.org/a/288/comete-pour-developper-les-competences-psycho-sociales-en-education-du-patient/>
  23. Prévitali C. Les conditions du suicide des professionnels agricoles. Pensée Plurielle. 11 juin 2015;(38):105–21
  24. Deffontaines N. La souffrance sociale chez les agriculteurs. Quelques jalons pour une compréhension du suicide. Études Rural. 1 janv 2014 ; (193):13–24
  25. OMS. Promotion de la santé. Charte d'Ottawa. 1986 [Internet]. 2017 [Page consultée le 28 mai 2018] Accessible en ligne : [http://www.euro.who.int/\\_data/assets/pdf\\_file/0003/129675/Ottawa\\_Charter\\_F.pdf](http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf)

# **ANNEXES**

# ANNEXE I

## Grille d'organisation des échanges - professionnels MSA

Vendredi 16 mars à Saint-Herblain – lundi 19 mars 2018 à La Roche-sur-Yon – 9h30-12h

### 1. Présentation de chacun

### 2. Introduction de l'animation : contextualisation de ce temps de rencontre

Etapes	Outil
Travail actuel de la prévention du mal-être et du suicide par l'approche de la promotion de la santé	Panneau : Définition de la promotion de la santé
Revue de la littérature sur les déterminants du suicide des NSA	Carte heuristique
Pour les déterminants relatifs aux champs de compétence de la MSA, recensement des offres de prévention et de prise en charge, des services proposés. Affinage par type de prévention.	- Tableau croisé offres et réponses par type de prévention - Définition des types de prévention pour le mal-être
Au sein du pôle prévention, au vu de ce diagnostic et de notre champ de compétence, il a été retenu de construire une offre de prévention primaire pour aborder en amont des situations de mal-être, des déterminants de santé relevant des sphères individuelles et relationnelles.	4 domaines retenus : - La <b>gestion des temps de vie</b> - Les notions d' <b>identité</b> et de <b>réalisation de soi</b> - La <b>communication</b> dans la prévention des conflits et en cas de difficulté - La <b>gestion du stress</b>

### 3. Mes attentes

Confronter ma démarche théorique à votre expérience, votre analyse et vos réflexions. Prendre en compte la réalité du terrain afin de créer une action utile aux agriculteurs, pertinente, en lien avec les actions déjà existantes. J'interrogerai également des exploitants et anciens exploitants.

### 4. Objectifs du temps de rencontre

- Décrire et analyser les difficultés rencontrées par les NSA dans les 4 domaines
- Décrire les ressources identifiées dans ces 4 domaines
- Identifier les besoins et attentes des NSA envers la MSA vis-à-vis de la prévention primaire
- Identifier les freins et leviers d'action de la MSA

*Pour répondre à ces objectifs, différentes animations pour favoriser les échanges et l'enrichissement des idées*  
*Rappel : on a tous des idées et un point de vue à apporter, on est tous à pied d'égalité.*  
*Est-il possible d'enregistrer nos échanges ?*

### 5. Représentations : Difficultés et ressources (Métaplan)

Pour chacune des 4 thématiques CONCERNANT LES AGRICULTEURS

**Qu'est-ce que cela vous évoque, comme situations, comme difficultés, comme ressources ? Des exemples ?**

- ⇒ Temps de réflexion individuel : 1 couleur de post-it par thématique, 1 idée par post-it
- ⇒ Mise en commun : appel à des idées complémentaires, classification des idées, hiérarchisation

### 6. Expérience et projection : Répondre à ces problématiques (Ballons et valises)

*Il s'agirait de pouvoir aborder de manière positive ces déterminants du suicide avec les exploitants.*

**Quelle période de l'installation vous semble la plus propice pour prévenir ces difficultés ?**

**Sous quelle forme pourrait-on aborder ces thématiques ?**

**Qu'est-ce qui faciliterait la mise en place d'une action (partenariats, intervenants, modalités de réunions) ?**

**Qu'est-ce qui empêcherait la participation à la mise en place d'une action ?**

### Conclusion des échanges

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ? Remerciements



## ANNEXE II

### Guide d'entretien – Agriculteurs

- ❖ *Présentation de la chargée d'enquête*
- ❖ *Contextualisation de l'enquête et présentations de repères conceptuels : déterminants du mal-être et prévention primaire à l'aide de la carte heuristique.*
- ❖ *Rappel de l'aspect confidentiel de l'entretien*

#### 1. Présentation individuelle

Pour commencer, pouvez-vous vous présenter brièvement en précisant votre âge, si vous vivez en couple et si vous avez des enfants ?

Pouvez-vous me donner les grandes lignes de votre parcours professionnel ?

Changement d'activité, engagements

#### 2. Présentation de l'exploitation et de l'activité

Pouvez-vous me décrire votre exploitation et votre activité ?

- Forme juridique de l'exploitation (exploitation à titre individuel, SARL, GAEC)
- Nature, secteur et caractéristiques de l'activité (production, transformation, vente directe, label....)
- Nombre d'associés, leur âge et s'ils font partie de la famille
- Statut du conjoint

*Rappel des 4 thématiques abordées*

*Attention : N'évoquez que ce que vous souhaitez partager avec moi. Vous pouvez interrompre le sujet à tout moment si cela est trop sensible.*

#### 3. Focus sur 4 déterminants du mal-être des agriculteurs

##### 3.a Gestion des temps de vie

- Qu'est-ce que cela vous évoque ? Avez-vous des exemples à me donner ?
- Quelles difficultés posent cette question ?
- Quelles solutions avez-vous utilisé pour y remédier ? Quelles ressources identifiez-vous ?
- Qu'est-ce qui vous a manqué, qu'est-ce qui aurait pu vous être utile pour faire face à ces situations ?

*Questions identiques pour les thématiques suivantes :*

##### 3.b Identité personnelle et professionnelle, réalisation de soi

##### 3.c Communication (prévention des conflits, expressions de son ressenti et de ses besoins)

##### 3.d Gestion du stress

#### 4. Freins et leviers à la mise en place d'une action prévention primaire en lien avec ces thématiques

Quelle période de l'installation vous semble la plus propice pour prévenir ces difficultés ?

Sous quelle forme pourrait-on aborder ces thématiques ?

Qu'est-ce qui faciliterait la mise en place d'une action (partenariats, intervenants, modalités de réunions) ?

Qu'est-ce qui empêcherait la participation à la mise en place d'une action ?

#### Conclusion

Seriez-vous intéressé pour participer au développement d'une action de prévention sur ces thématiques ?  
De quelle manière ?

Pour terminer, souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

## Offres de prévention du suicide des agriculteurs

*En italique grisé, offre extérieure à la MSA*

Facteurs de risque	Prévention primaire	Prévention secondaire	Prévention tertiaire
<b>FACTEURS DE RISQUE INDIVIDUELS</b>			
<b>Facteurs corporels, psychiques et psycho-comportementaux</b>			
Douleur chronique, maladie, invalidité		Action IJ de + de 3 mois Et si on parlait du travail <i>Suivi médecin traitant, système de soin</i>	
Sommeil de mauvaise qualité, en quantité insuffisante	Accompagnement individuel SST (conseillers en prévention, ide et médecins du travail) et travailleurs sociaux (RPS + QVT)		
Dépression, mal-être, ATCD de tentative de suicide		<i>Suivi médecin traitant, CMP</i>	déclanchement de la cellule de prévention du suicide
Stress, angoisse		Et si on parlait du travail	
Consommation inappropriée d'alcool			
Faible estime de soi, sentiment d'impuissance, peur de l'avenir		Avenir en soi	- <i>Agrif'écoute</i> - Accompagnement psychologique (à venir)
<b>FACTEURS DE RISQUE RELATIONNELS</b>			
<b>Facteurs liés à l'isolement ou au sentiment d'isolement</b>			
Difficulté à s'exprimer concernant son travail ou ses difficultés rencontrées		Et si on parlait du travail	- <i>Agrif'écoute</i> - Accompagnement psychologique (à venir)
Loi du silence vis-à-vis des difficultés rencontrées, difficulté à entendre, représentations de la population	Formations et sensibilisations de l'entourage et des professionnels à la détection du mal-être : réseau de sentinelles		
<b>Facteurs liés aux relations interpersonnelles</b>			
intrication très forte entre vie familiale et vie professionnelle	Accompagnement individuel travailleurs sociaux		
conflits dans le couple, tensions avec les pairs			
Deuil, rupture			
Perte de liens sociaux, sentiment de disqualification sociale	Accompagnement individuel travailleurs sociaux Réseau de sentinelles		

<b>FACTEURS DE RISQUE PROFESSIONNELS ET ECONOMIQUES</b>			
<b>Facteurs liés aux caractéristiques de l'exploitation</b>			
Forme : exploitation à titre individuel	Accompagnement individuel par les conseillers en protection sociale		
Nature : activité d'exploitant à titre exclusif	<i>Accompagnement par la Chambre d'Agriculture (BCAO + Pôle Réagir)</i>		
SAU : comprise entre 20 et 49 hectares	<i>Accompagnement par les associations SOS paysans (44) et Solidarité Paysans (85)</i>		
<b>Facteurs de risques liés aux conditions de travail</b>			
Intensité du travail, temps de travail (larges amplitudes horaires), contraintes physiques (port de charges lourdes, exposition au bruit, aux intempéries, aux produits toxiques), charge mentale (préoccupation liée travail en permanence)	Accompagnement individuel SST (RPS + QVT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer ou se reconvertir</li> <li>- Et si on parlait du travail</li> <li>- Accompagnement individuel par les conseillers en protection sociale et par la SST</li> <li>- Accompagnement coordonnée réseau OPA</li> <li>- <i>Accompagnement par la Chambre d'Agriculture</i></li> <li>- <i>Accompagnement par les associations SOS paysans (44) et Solidarité Paysans (85)</i></li> </ul>	
rappports sociaux (conflits avec associés, partenaires)			
pression économique dépendante des fluctuations des politiques agricoles			
Précarité financière, endettement			
contraintes environnementales et climatiques			
conflits de valeurs, perte de sens, crainte de perdre son indépendance			
Epuisement professionnel			
<b>Facteurs de risques liés aux conjonctures agricoles</b>			
Crises économiques, sanitaires ou climatiques		Mesures économiques MSA <i>Mesures gouvernementales</i>	
<b>FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX</b>			
<b>Environnement</b>			
<b>Politique et réglementation :</b> politiques agricoles nationales et européennes		<i>Mesures gouvernementales et européennes</i>	
<b>Accès aux moyens létaux</b>			
<b>Système de santé</b>			
<b>Recours aux services de santé :</b> Moindre propension à faire appel à l'aide médicale ou psychosociale		Structuration du réseau OPA et alimentation du réseau de sentinelles	

## ANNEXE IV

### Les ateliers *Ça va mieux en l'disant*

<b>Titre</b>	Ça va mieux en l'disant	
<b>Porteur de l'action</b>	La Mutualité Sociale Agricole 44-85	
<b>Partenaires de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service santé sécurité au travail</li> <li>- Action Sanitaire et sociale</li> <li>- Pôle prévention et promotion de la santé</li> </ul>	
<b>Thèmes</b>	Bien-être et qualité de vie, développement des compétences psychosociales	
<b>Type d'action</b>	Action de sensibilisation	
<b>Calendrier</b>	A définir	
<b>Public</b>	Non-salariés agricoles	
<b>Objectifs de l'action</b>	<p><u>Objectif général</u>  ⇒ Développer les compétences psychosociales des NSA face aux difficultés de communication et de réalisation de soi dans le métier d'agriculteur.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u>  ⇒ Identifier la MSA comme acteur de prévention et de promotion de la santé  ⇒ Favoriser le lien social  ⇒ Créer un espace de parole pour aborder les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur vie d'agriculteur  ⇒ Permettre aux NSA d'identifier les ressources mobilisables en amont des difficultés ou lorsque les difficultés s'installent et de savoir les mobiliser</p>	
<b>Description de l'action</b>	<p>Cycle de 4 à 7 ateliers de 2h  Cycle à adapter en fonction des besoins du groupe (10 personnes)</p> <p><u>Thématiques abordées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exprimer ses besoins</li> <li>- Repérer l'influence de la famille dans sa situation de vie</li> <li>- Savoir faire face au regard des autres</li> <li>- Savoir exprimer un désaccord</li> <li>- Savoir exprimer une difficulté</li> <li>- Savoir s'affirmer</li> <li>- Savoir gérer son stress</li> </ul>	
<b>Evaluation</b>	<p><u>Indicateurs quantitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de personnes ayant participé à l'action</li> <li>- assiduité</li> <li>- nombre de séances réalisées</li> <li>- nombre d'adhérents orientés vers un service de prévention de la MSA</li> <li>- nombre d'adhérents enregistrés comme intéressés par une action de prévention en particulier</li> </ul>	<p><u>Indicateurs qualitatifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquis de savoirs, savoir-faire, savoir-être</li> <li>- Satisfaction des participants</li> <li>- Dynamique de groupe</li> <li>- Qualité des échanges</li> </ul>

### Trame d'ateliers

Nom de l'atelier	Compétences	Objectifs	Outils pédagogiques
J'en ai besoin !	Exprimer ses besoins	Mieux identifier ses besoins dans la réalisation de soi	Pyramide de Maslow
Ma famille, mon exploitation et moi	Repérer l'influence de la famille dans sa situation de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les effets de l'héritage familial dans sa vie quotidienne</li> <li>- Identifier les éventuels problèmes</li> <li>- Chercher des solutions à ces problèmes</li> </ul>	A construire
Que vont dire les autres ?	Savoir faire face au regard des autres	Exprimer son ressenti liés au regard des autres sur sa vie d'agriculteur	Etude de cas : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches situations</li> <li>- Fiches ressources</li> </ul> Photo-expression
Pas d'accord ! Comment fait-on ?	Savoir exprimer un désaccord	Exprimer un désaccord de manière bienveillante	Jeu de rôle
Relations difficiles, que dire, que faire ?	Savoir exprimer une difficulté	Mieux vivre les relations difficiles	Etude de cas : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches situations</li> <li>- Fiches ressources</li> </ul>
C'est moi qui décide !	Savoir s'affirmer	Identifier les stratégies efficaces pour l'affirmation de soi	Pluie d'idées Réflexion individuelle Jeu de rôle
Reste zen	Savoir gérer son stress	Mieux connaître ses représentations du stress et mieux se connaître face aux situations stressantes	Pluie d'idées Réflexion individuelle Restitution en groupe

---

## RÉSUMÉ

Depuis plus de 20 ans, le secteur agricole a connu de fortes mutations entraînant une transformation du métier d'agriculteur et fragilisant un grand nombre d'entre eux. Aux difficultés d'ordre économique s'ajoute une souffrance psychique manifeste, avec un nombre de suicides particulièrement important dans ce secteur d'activité.

L'objectif de cette étude était de construire une action de prévention du suicide des agriculteurs de Loire-Atlantique - Vendée. Une recherche exploratoire a été réalisée pour identifier les offres de prévention du suicide existantes et une étude qualitative a été menée auprès d'agriculteurs et de professionnels de prévention afin d'identifier et analyser les besoins et attentes des agriculteurs en termes de prévention du suicide ainsi que les freins et leviers à sa mise en œuvre.

L'offre de prévention du suicide est concentrée autour de la crise suicidaire et les aspects technicoéconomiques. Les agriculteurs manquent de ressources d'ordres organisationnel, interpersonnel et psychosocial (communication, identification des besoins, résistance à la pression). Une fiche action d'un programme de développement des compétences psychosociales a été réalisée pour répondre à ces besoins. Des stratégies d'interventions ont été proposées.

Ces résultats seront à prendre en compte dans les réflexions en cours autour de la structuration de la prévention du suicide à la MSA.

---

MOTS CLEFS : SUICIDE, AGRICULTEUR, PRÉVENTION PRIMAIRE, ENQUÊTE QUALITATIVE, SANTÉ MENTALE, COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

---

## ABSTRACT

For over 20 years, the agricultural sector has undergone significant changes leading to a modification of the profession of farmer and weakening a large number of them. In addition to difficulties on the economic level, the high mental sufferings result in a particularly important number of suicides in this sector of activity.

The aim of this study was to build a suicide prevention action for farmers in Loire-Atlantique - Vendée. An exploratory research was conducted to identify existing suicide prevention offers and a qualitative study was conducted with farmers and prevention professionals to identify and analyze the needs and expectations of farmers in terms of suicide prevention as well as the brakes and levers to its implementation.

In the field of suicide prevention, the offer is concentrated around the suicidal crisis and the technical and economical aspects.

Farmers lack organizational, interpersonal and psychosocial resources (communication, needs identification, stress tolerance). An action form of a psychosocial skills development program has been created to meet these needs. Intervention strategies have been proposed.

These results will have to be taken into account in the ongoing reflections about the structuring of suicide prevention at the MSA.

---

KEYWORDS : SUICIDE, FARMER, PRIMARY PREVENTION, QUALITATIVE SURVEY, MENTAL HEALTH, PSYCHOSOCIAL SKILLS

---

INTITULÉ ET ADRESSE DU LABORATOIRE OU DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL : MSA LOIRE-ATLANTIQUE - VENDÉE, 2 IMPASSE DE L'ESPERANTO - SAINT-HERBLAIN - 44957 NANTES CEDEX 9